

Zeitgeist:
Joblo
observe
l'intelligence
en campagne
Page B 10



Les aléas
d'un atelier
d'initiation
à la
mycologie
Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CVI N° 223

LE DEVOIR, LE VENDREDI 2 OCTOBRE 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

OLÉODUC 9B FEU VERT À ENBRIDGE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Au départ, 270 000 barils seront transportés chaque jour dans l'oléoduc 9B. Dans deux ans, le volume quotidien pourra être porté à 300 000 barils.

Les municipalités prises de court

ALEXANDRE SHIELDS
JEANNE CORRIVEAU

Au moment où l'Office national de l'énergie autorise Enbridge à faire couler chaque jour 270 000 barils de pétrole brut vers Montréal dans son pipeline 9B, plusieurs municipalités de la région n'ont toujours pas de plan d'ur-

gence en cas de déversement. Qui plus est, le comité qui doit permettre de coordonner les interventions sur le terrain vient à peine d'entamer ses travaux.

L'idée d'acheminer du pétrole de l'Ouest jusqu'au Québec a beau être connue depuis plus de trois ans, la MRC de Vaudreuil-Soulanges ne sait toujours pas ce qui se passera si

ce tuyau vieux de 40 ans laisse fuir du brut. « Nous attendons toujours les plans de mesure

VOIR PAGE A 10 : ENBRIDGE

Lire aussi | Le milieu des affaires se réjouit. Les deux raffineries du Québec sont prêtes à s'alimenter en pétrole de l'Ouest. Page A 7

SONDAGE

Le NPD perd encore des plumes

Le débat des chefs jugé crucial pour l'issue du scrutin

MARCO FORTIER

La bataille électorale se transforme en lutte à deux entre Justin Trudeau et Stephen Harper. Le Nouveau Parti démocratique (NPD) poursuit sa chute dans les intentions de vote, notamment au Québec, et s'éloigne du pouvoir, révèle un nouveau sondage Léger-Le Devoir-TVA-Le Journal de Montréal.

Le parti de Thomas Mulcair se trouve désormais au troisième rang dans les intentions de vote au Canada, à 26%, après avoir perdu trois points en une semaine. Le Parti libéral du Canada (PLC) de Justin Trudeau domine avec 32%, devant le Parti conservateur de Stephen Harper à



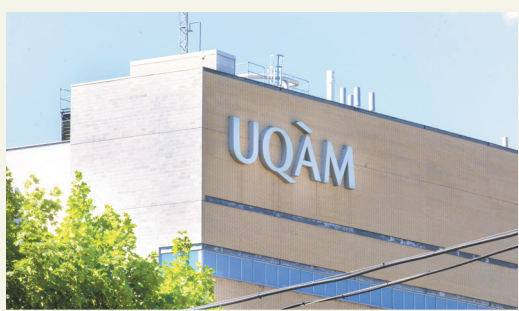
VOIR PAGE A 10 : VOTE

Élections fédérales

Casse-tête stratégique. L'éditorial d'Antoine Robitaille. Page A 8

La couverture électorale. Pages A 2 et A 3

AUJOURD'HUI



Actualités | L'UQAM perd des étudiants... et des millions. Le taux d'inscription a chuté de 11%. Page A 4



Avis légaux..... B 8
Décès..... B 6
Météo..... B 4
Mots croisés..... B 4
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4

FESTIVAL INTERNATIONAL DE POÉSIE DE TROIS-RIVIÈRES

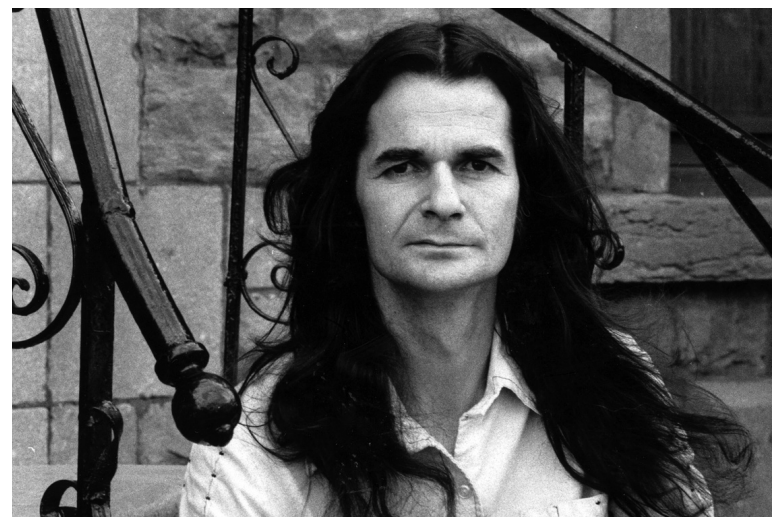
Gilbert Langevin, une vie pleine de mots

CAROLINE MONTPETIT

Enfant, il voulait devenir un saint. Il est devenu poète. Il y a 20 ans, le 18 octobre 1995, Gilbert Langevin s'éteignait après avoir écrit, et chanté, de « sa voix remplie d'amertume, de plaintes et d'infortunes ». Il a signé une trentaine de recueils de poèmes et de chansons, certaines ayant été portées par les plus grands noms de la chanson québécoise, de Pauline Julien à Marjo. Il a laissé derrière lui une vie pleine de mots. Erudit sans le sou, vivant à Montréal entre ciel et terre, comme une feuille au vent, il a dit la détresse et le

consommérisme, il a dit le pays qui flanche et l'amour qui dérange, il a dit aussi l'amitié et la fraternité. « Cette voix que j'ai, cette voix je vous la donne, c'est tout ce que j'ai. »

Vingt ans après sa mort, la voix claire et le piano léger de France Bernard redonnent souffle à une vingtaine des textes de Langevin, le 7 octobre, au Festival international de poésie de Trois-Rivières, qui débute ce vendredi. La plupart de ces textes n'avaient jamais été mis en musique. Un disque, attendu fin octobre, en reprendra 12. Les textes de Langevin, du plus innocent au plus terrible, y voyagent sur



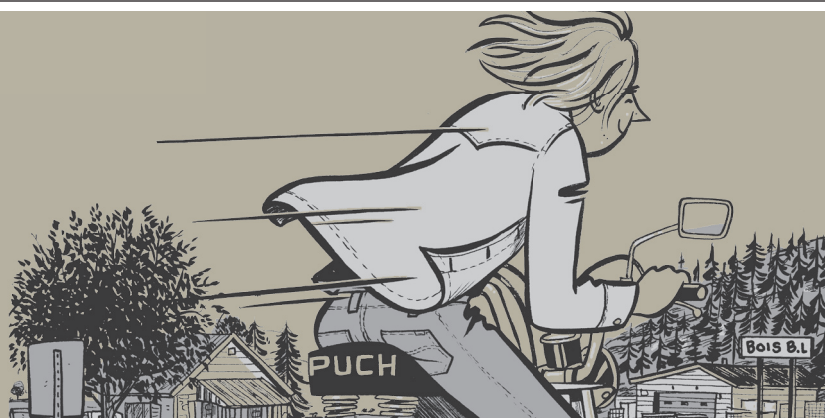
JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Gilbert Langevin a signé une trentaine de recueils de poèmes et de chansons.

VOIR PAGE A 10 : POÈTE

Michel Rabagliati

Paul dans le Nord



Gardez le fil de l'histoire

Procurez-vous *Le Devoir* de demain pour poursuivre votre lecture des toutes premières planches de l'album *Paul dans le Nord*, attendu plus tard cet automne.

Trudeau promet de démuseler scientifiques et fonctionnaires

PIERRE SAINT-ARNAUD

Justin Trudeau promet de mettre fin à ce qu'il appelle la « guerre contre la science » menée par les conservateurs, de rétablir le financement de l'infrastructure scientifique canadienne et de redonner leur droit de parole non seulement aux scientifiques, mais à l'ensemble de la fonction publique fédérale.

« On a vu depuis dix ans un gouvernement à Ottawa qui non seulement ne s'intéresse pas tellement aux faits et à la science, mais choisit de monter des attaques contre nos scientifiques, de museler ceux qui ont des choses à dire, de l'information importante, et de baser leurs décisions sur l'idéologie et non sur les faits », a-t-il déclaré alors qu'il faisait campagne dans l'ouest de l'île de Montréal, jeudi. Mercredi, Thomas Mulcair s'était attaqué au même sujet, à Iqaluit, promettant de créer un directeur parlementaire des sciences.

Lien vers l'aéroport

Le chef libéral était de passage à Pointe-Clair afin de préciser certains éléments montréalais des investissements de 60 milliards de dollars en dix ans qu'il se propose de faire en matière d'infrastructures.

D'une part, il a promis un soutien financier au système léger sur rail (SLR) sur le nouveau pont Champlain, ce que le gouvernement Harper a toujours refusé d'accorder en dehors des enveloppes d'infrastructures existantes, tout en réaffirmant qu'il n'y aura pas de péage sur le futur pont.

Par ailleurs, il a assuré un financement fédéral pour un lien de transport rapide vers l'aéroport qui porte le nom de son père, l'aéroport Pierre-Eliot-Trudeau. « Une métropole

comme Montréal doit avoir une liaison rapide avec son aéroport international. Ce dossier a assez traîné », a-t-il dit.

Dans le domaine scientifique, il a reproché aux conservateurs de tourner le dos à la science, une situation qui ne peut plus durer, selon lui.

« Nous allons permettre à nos scientifiques de faire leur travail. Nous allons leur donner les outils et le financement nécessaires pour que le Canada soit encore une fois un leader en matière de recherche scientifique », a dit le chef libéral.

Justin Trudeau a fait valoir qu'il était essentiel de rétablir les efforts de recherche sur le plan environnemental, ainsi qu'en recherche fondamentale, que le gouvernement Harper a négligés au profit de la recherche appliquée, qui sert davantage l'industrie à court terme. « La recherche fondamentale est tellement importante, pas pour des innovations l'année prochaine, mais pour les innovations qui vont créer la croissance dans 30 ans, dans 50 ans, dans 100 ans, dans lesquelles le Canada a toujours joué un grand rôle », a-t-il dit.

La Presse canadienne



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE
Justin Trudeau, à Montréal

Qui sera le champion du changement ?

À deux semaines du vote, Mulcair et Trudeau essaient de recentrer le débat

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Thomas Mulcair et Justin Trudeau ont lancé leur campagne en promettant d'être la voix du changement. À deux semaines du vote et à la veille du dernier débat de la campagne électorale, les deux chefs tentent encore de convaincre les électeurs qu'ils sont la seule et unique voix. Du côté néodémocrate comme du côté libéral, on essaie d'éclipser le rival en l'associant à l'ultime adversaire, Stephen Harper. Justin Trudeau pense comme lui en matière de pipelines ou de loi antiterroriste, scandé Thomas Mulcair. Ce dernier promet comme Stephen Harper un budget équilibré et rien de neuf avant plusieurs années, martèle Justin Trudeau.

La stratégie du NPD ne pouvait pas être plus claire jeudi : changer le message, à tout prix. Hanté par sa position sur le port du niqab, Thomas Mulcair a voulu rappeler aux électeurs québécois ce qu'ils recherchaient lorsque la campagne électorale a été déclenchée, il y a deux mois : du changement.

« L'enjeu de cette élection, c'est de savoir si on veut un gouvernement qui est fermé, guerrier et pollueur, c'est-à-dire un gouvernement dirigé par Stephen Harper, ou si on veut un Canada responsable, tourné vers l'avenir, où on arrête de travailler contre la planète et on commence à travailler avec le monde », a clamé Thomas Mulcair en prononçant un discours à Montréal jeudi.

Conscient que c'est aux conservateurs — et dans une moindre mesure aux bloquistes — qu'a profité l'enjeu du niqab au Québec, M. Mulcair a dirigé l'essentiel de ses attaques vers Stephen Harper. Que fait-il de son rival libéral, qui semble avoir dépassé le NPD dans les derniers sondages? Thomas Mulcair l'amalgame systématiquement au chef conservateur. Stephen Harper et Justin Trudeau « sont du même avis » sur la loi antiterroriste C-51, le pipeline Keystone XL ou les réductions d'impôts aux grandes entreprises, a-t-il répété sans relâche.

Plus question de causer niqab. Thomas Mulcair veut plutôt rappeler le bilan du chef conservateur, notamment en environnement. « Stephen Harper n'a pas d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre, pas plus que Justin Trudeau et les libéraux d'ailleurs. Justin Trudeau baisse les bras et dit qu'on n'a pas besoin de cible, parce que c'est trop difficile. Ce n'est



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Thomas Mulcair a présenté Justin Trudeau comme la copie de Stephen Harper.

pas du changement, ça. C'est du pareil au même », a fait valoir M. Mulcair

Sondages défavorables

En coulisses, les néodémocrates refusent de s'inquiéter des coups de sonde. Il reste encore deux semaines à la campagne et une remontée conservatrice permet justement de vendre l'importance du changement. Un enjeu qui aide leur chef, selon eux. « Ce n'est pas de savoir qui est le mieux placé dans les sondages, mais qui est le mieux placé en matière d'expérience et de compétences », soutient un stratège. Un message qui sera repris dans une nouvelle publicité qui sera lancée au Québec

lundi prochain.

Justin Trudeau n'a de son côté pas nié qu'il s'agissait encore d'une course à trois. Mais il a rejeté « la vision de Stephen Harper, qui dit que tout va bien, [qu']on devrait continuer, [qu']on devrait garder le cap ». Et celle de Thomas Mulcair « qui dit que ça prend du changement, mais seulement dans cinq ans, dans dix ans, pas tout de suite ». Le chef libéral a rappelé qu'il était le seul à promettre d'investir dès l'an prochain pour enregistrer des déficits d'ici 2019, contrairement à MM. Harper et Mulcair, qui font « le mauvais choix économique » en refusant de retarder l'équilibre budgétaire.

« Mes adversaires veulent faire de la politique d'attaques personnelles, de la politique de division, de peur », a reproché M. Trudeau en les accusant d'« essayer de distraire les gens » du fait qu'ils n'aient rien à offrir. « Et bien, je trouve qu'ils sont en train de manquer leur coup dans cette élection. »

Stephen Harper n'a pas tenu d'événement public jeudi. Il enregistrait lui aussi des publicités et se préparait au deuxième débat francophone et dernier débat de la campagne, organisé par TVA ce vendredi soir. Thomas Mulcair a beau vouloir arrêter de parler du niqab, il y a fort à parier que ses rivaux s'assurent de ramener le sujet.

Avec Karl Rettino-Parazzelli
Le Devoir

CHUM
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

AVIS DE SCRUTIN

CHU Sainte-Justine
Le centre hospitalier universitaire montréalais

Scrutin fait en personne
Désignation au conseil d'administration unique du
CHUM - CHU SAINTE-JUSTINE

Poste : Conseil des infirmières et infirmiers (CII) incluant les infirmières auxiliaires

Conformément aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné aux membres du CII du CHUM afin de procéder à la désignation d'une personne qui siègera au conseil d'administration unique pour les établissements mentionnés ci-dessus en alternance avec la personne qui sera désignée par et parmi le CII du CHU Sainte-Justine.

Période de scrutin :
Date : 22 octobre 2015
Heures : 6 h à 18 h
Lieux :

Hôtel-Dieu 3840, rue Saint-Urbain Montréal (Québec) H2W 1T8 Entrée Jeanne-Mance	Hôpital Notre-Dame 1560, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H2L 4M1 Kiosque de la cafétéria Pavillon Mailloux	Hôpital Saint-Luc 1058, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3J4 Entrée de la cafétéria
---	---	--

Liste des candidats

Nom	Milieu de pratique
FAWAZ, JOUMANA	CONSEILLÈRE EN SOINS SPÉCIALISÉS
JUIN, NADINE	INFIRMIÈRE CHEF

Restriction
Le vote par procuration est interdit.

Dépouillement des votes
Le dépouillement des votes est public et il se tiendra :

Date du dépouillement : 22 octobre 2015

Heure du dépouillement : 18 h
Lieu du dépouillement : Sur les lieux de scrutin

Renseignements supplémentaires
Nom de la présidente du CII : Joumana Fawaz
Numéro de téléphone : 514-890-8000, poste 12634
Courriel : joumana.fawaz.chum@ssss.gouv.qc.ca

Harper tente de se réconcilier avec la fonction publique

Le chef conservateur Stephen Harper a tenté jeudi de rallier un électorat qui est loin de lui être acquis : la fonction publique fédérale. Il a publié en matinée sur le site Internet du Parti conservateur une lettre ouverte dans laquelle il passe de la flatterie aux reproches. « Les Canadiens sont bien servis par notre fonction publique de classe mondiale, et je suis très bien placé pour le voir en tant que premier ministre », écrit-il en

ouverture de la missive. Notre gouvernement conservateur est fier du bon travail réalisé par les fonctionnaires canadiens », ajoute M. Harper dans la même lettre. Après ces fleurs vient le pot. Et il tombe directement sur la tête des organisations syndicales et de leurs dirigeants. Stephen Harper accuse ceux-ci de profiter du « contexte électoral » afin de propager « des déclarations trompeuses » sur les congés de maladie et les régimes de retraite. Les conservateurs ont envoyé au front le ministre sortant de l'Emploi, Pierre Poilievre, pour s'assurer que le message passe. « Les chefs syndicaux ont dit vouloir aider les autres partis à gagner les élections, alors ces chefs essaient de l'information fautive pour des raisons purement partisans », a-t-il soutenu en conférence de presse à Ottawa, jeudi matin. M. Poilievre était accompagné pour l'occasion de plu-

sieurs candidats qui se présentent dans des circonscriptions de la capitale fédérale et de sa région — des circonscriptions où le vote des fonctionnaires peut faire pencher la balance d'un côté ou d'un autre. L'Alliance de la fonction publique du Canada, qui représente quelque 180 000 employés de l'Etat, appelle au vote stratégique pour défaire les candidats conservateurs.

La Presse canadienne

ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

OBTENEZ 20% de rabais sur TOUS nos abat-jour et 40% de rabais sur TOUS nos pieds de lampes

Présentez ce coupon au moment de l'achat. Excluant les commandes. Aucun ajustement de prix sur les commandes ou achats antérieurs. Valable du 2 octobre au 31 décembre 2015.

- Plus de 5,000 abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

Montréal : 4875, Jean-Talon Ouest · (514) 344-8555 · 1 (866) 747-8555
Laval : 2267, boul. Le Corbusier · (450) 682-8280
www.abatjourillimites.ca

LE DEVOIR

FÉDÉRALES

D'autres peines minimales dans les plans

Toronto — Les conservateurs veulent imposer de nouvelles peines minimales obligatoires s'ils sont réélus, cette-fois-ci aux contrevenants qui commettraient des fraudes importantes.

Le gouvernement Harper a adopté par le passé plusieurs peines minimales relativement à d'autres crimes — dont certaines ont été jugées inconstitutionnelles par les tribunaux.

Le ministre des Finances sortant, Joe Oliver, a annoncé jeudi qu'un gouvernement conservateur imposerait une peine minimale obligatoire de deux ans à toute personne qui commettrait une fraude de plus de 5000 \$ contre plusieurs victimes — à moins que le contrevenant ne rembourse la somme au complet.

M. Oliver remplaçait son chef, Stephen Harper, qui n'avait pas prévu d'événement jeudi alors qu'il se prépare au dernier débat de la campagne, qui sera diffusé en français, vendredi soir, sur le réseau TVA.

Le candidat conservateur, qui a fait son annonce dans un institut gériatrique de Toronto, a indiqué que la loi visait à s'attaquer à tous ceux qui ont perpétré des fraudes contre les aînés.

« Nous allons nous assurer que nos lois et nos [forces de l'ordre] peuvent s'adapter aux moyens utilisés par les criminels pour frauder les personnes âgées », a déclaré M. Oliver.

Les conservateurs augmenteraient également les ressources du Centre antifraude du Canada pour qu'il se concentre davantage sur les escroqueries en ligne contre les aînés.

Invalidations

Le gouvernement Harper a adopté des peines minimales obligatoires pour plusieurs infractions liées notamment aux drogues, aux armes et aux sévices sexuels. Ces mesures ont suscité les critiques de plusieurs groupes de défense des droits de la personne et des partis de l'opposition à Ottawa.

Plus tôt ce mois-ci, la Cour suprême du Canada a accepté d'examiner la constitutionnalité de la peine minimale pour la possession de drogues. Le plus haut tribunal du pays avait déjà invalidé les peines obligatoires imposées pour la possession d'armes à feu prohibées.

La Presse canadienne

Lire aussi · Les États-Unis en voie d'abolir les peines minimales. Page B 9



En réponse à une question, le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, a ouvert la porte à une extension de la loi C-24.

NATHAN DENETTE LA PRESSE CANADIENNE

RÉVOCATION DE LA CITOYENNETÉ

Harper pourrait viser davantage de criminels

MANON CORNELLIER
à Ottawa

Le gouvernement fédéral pourrait-il révoquer la citoyenneté de Canadiens ayant la double citoyenneté et reconnus coupables d'autres crimes que le terrorisme? Le chef conservateur Stephen Harper ne l'exclut pas.

À l'animateur d'une radio de London, Ontario, qui lui demandait mercredi si cette menace de révocation pourrait un jour viser des criminels comme les tueurs en série, les violeurs et les agresseurs d'enfants, M. Harper a répondu: « Bien, vous savez, nous pouvons évidemment, à l'avenir, examiner des options. »

C'est la première fois que cette possibilité est évoquée, à la grande surprise du président de la division du droit de l'immigration de l'Association du Barreau canadien (ABC), Stéphane Duval.

M. Harper n'a pas précisé sa pensée, reprenant sa défense habituelle de sa controversée réforme de la Loi sur la citoyenneté (projet C-24). Cette dernière accorde au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration le pouvoir de révoquer la citoyenneté de ceux qui ont une double nationalité —

« Il s'agit donc vraiment de cas où les actes criminels d'une personne ne sont pas seulement ignobles, mais démontrent que la personne n'a aucune loyauté pour le pays ou ses valeurs »

Stephen Harper, chef du Parti conservateur

même ceux nés ici — qui sont reconnus coupables d'acte terroriste, de trahison, d'espionnage, ou d'avoir pris les armes contre le Canada.

« Cette extension au terrorisme et à l'espionnage, de dire M. Harper, est conforme à la loi telle qu'elle a toujours fonctionné. Nous étions capables de révoquer la citoyenneté des criminels de guerre par exemple. Il s'agit donc vraiment de cas où les actes criminels d'une personne ne sont pas seulement ignobles, mais démontrent que la personne n'a aucune loyauté pour le pays ou ses valeurs. »

Par le passé, seules les personnes reconnues coupables d'avoir fraudé, menti ou camouflé des faits pour obtenir leur citoyenneté pouvaient se la voir révoquer. « C'est un

mythe et c'est faux de dire que les criminels de guerre étaient explicitement visés. C'est parce qu'ils avaient menti pour obtenir leur citoyenneté canadienne que certains l'ont perdue », insiste l'avocat Lorne Waldman. Ce dernier défend Saad Gaya, un Canadien né ici et menacé de perdre sa citoyenneté, le gouvernement présumant qu'il a celle du Pakistan, pays de naissance de ses parents.

Les Canadiens d'accord

L'argument conservateur porte quand même, et ce, depuis longtemps. Selon un sondage Nanos réalisé en septembre 2014, 64 % des Canadiens seraient d'accord pour révoquer la citoyenneté de ceux qui vont combattre au côté du groupe armé État islamique.

C-24 est devenu un enjeu électoral dans plusieurs régions du pays et a provoqué des étincelles lors de deux débats des chefs. Les conservateurs attaquent sans relâche le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral, qui ont promis d'abroger cette loi. Selon les deux partis, cette loi crée une citoyenneté à deux vitesses.

Une opinion que l'ABC partage et a répété lors de l'étude du projet de loi. Avec C-24, les Canadiens sans autre nationalité reconnus coupables de terrorisme ne seront sujets qu'à la sentence prévue dans le Code criminel, alors que ceux ayant la double nationalité risquent de se faire imposer une sentence supplémentaire par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Et s'il fallait élargir la portée de la loi, l'écart entre ces deux classes de citoyens serait encore plus important, note M. Duval. « Sur le plan juridique, l'égalité entre citoyens suppose que la loi est la même pour tous. »

Vendredi dernier, le gouvernement a révoqué la citoyenneté d'un des accusés de la cellule terroriste Toronto 18, démantelée en 2006. En juillet et au début d'août, d'autres

personnes reconnues coupables d'actes ou de complot terroristes ont reçu un avis de révocation de citoyenneté. Neuf au total, selon la *National Post*.

Parmi eux, pour la première fois depuis l'instauration de la citoyenneté canadienne, un Canadien né ici, Saad Gaya. Âgé de 27 ans, il a reçu une peine de 18 ans de prison après avoir plaidé coupable pour son rôle dans un complot inspiré d'al-Qaïda. Né à Montréal, il a grandi en Ontario et n'a jamais visité le Pakistan.

M^e Waldman souligne que pour une personne née ici, qui n'a jamais vécu dans le pays dont on le dit citoyen, « la perte de la citoyenneté canadienne est une punition encore plus sévère ». Il parle même de « châtiment cruel et inhabituel ».

La constitutionnalité de cette loi est déjà contestée devant les tribunaux. Au moins trois des personnes visées ont porté leur cause devant la Cour fédérale, dont M. Gaya, et des groupes de défense des libertés civiles se sont joints à l'un d'entre eux. Ils doivent comparaître la semaine prochaine. Un autre a déposé un recours pas plus tard que mercredi.

Le Devoir

PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE

NPD et PLC restent muets sur le sort d'une entente signée

KARL
RETTINO-PARAZELLI

Interpellés par le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ni Thomas Mulcair ni Justin Trudeau n'ont voulu dire jeudi ce qu'ils feraient d'une entente signée par les conservateurs dans le cadre du Partenariat transpacifique (PTP) s'ils sont portés au pouvoir. Ils ont cependant rappelé leur volonté de défendre le système de gestion de l'offre.

Les négociations qui se déroulent à Atlanta entre les pays concernés par le PTP ont soulevé l'inquiétude de Gilles Duceppe, qui craint que le gouvernement conservateur ne sacrifie la gestion de l'offre pour obtenir une signature à tout prix. Il a exigé jeudi que MM. Mulcair et Trudeau s'engagent à voter et à conclure un accord qui ne conserverait pas la gestion de l'offre intacte.

En point de presse à Mont-

réal, le chef néodémocrate a promis de défendre l'« intégrité » du système de gestion de l'offre, sans dévoiler précisément ce qu'un gouvernement du NPD ferait d'une entente déjà signée. « Jamais le NPD ne va accepter une entente qui compromet la gestion de l'offre parce qu'il s'agit d'un gagnepain honorable pour des milliers de familles à travers le Canada qui risque d'être compromis », a-t-il souligné.

Selon lui, les conservateurs n'ont pas le mandat de négocier « en catimini » à deux semaines de l'élection.

Le chef libéral a quant à lui réitéré son intention de « protéger la gestion de l'offre ». « On sait que des ententes commerciales à l'international sont essentielles pour créer des emplois, pour créer de la croissance économique, pour que le Canada puisse être présent sur les marchés de la planète entière [...]. Mais il faut évidem-

ment que ce soit fait de la bonne façon », a-t-il dit.

Le système de gestion de l'offre assure un revenu viable aux producteurs de volaille, d'œufs et de lait grâce à l'imposition de quotas. Ce système permet de

Lors de la campagne électorale

de 1993, Jean Chrétien

s'était engagé à renégocier certains

aspects de l'ALENA

comblant la demande par la production canadienne en limitant l'importation de produits.

Une entente sous peu

Plusieurs rumeurs en provenance d'Atlanta indiquent qu'une entente de principe pourrait être conclue sous peu. Le secrétaire général de la Coop fédérée, Jean-François Harel, qui est sur place pour suivre l'évolution des négociations, explique que plusieurs informa-

tions contradictoires circulent: certains parlent d'un accord imminent, d'autres sont plus pessimistes.

Chose certaine, M. Harel et les agriculteurs qu'il représente ne veulent pas d'une entente qui compromettrait la gestion de l'offre. Il précise cependant que les rumeurs voulant que 10 % du marché canadien soit ouvert aux produits étrangers sont exagérées. « Ici, ce n'est pas ce qu'on entend. C'est beaucoup plus bas que ça. »

Si les 12 pays qui négocient le PTP s'entendent avant le 19 octobre, le gouvernement conservateur aurait entre les mains un accord de principe devant être ratifié par le Parlement canadien. Un nouveau gouvernement dirigé par Thomas Mulcair ou Justin Trudeau pourrait déchirer cette entente, mais il s'agirait d'un pari risqué, explique le professeur de l'Uni-

versité Laval spécialisée en droit international économique Richard Ouellet.

« Ça paraîtrait très mal sur le plan international parce que le gouvernement aurait l'air d'un mauvais partenaire », fait-il remarquer.

Voilà qui explique peut-être la prudence de MM. Mulcair et Trudeau, qui ont fait preuve de fermeté sans oser promettre de rejeter un accord de principe conclu avant leur entrée en poste.

Lors de la campagne électorale de 1993, Jean Chrétien s'était engagé à renégocier certains aspects de l'Accord de libre-échange nord-américain signé en décembre 1992. Porté au pouvoir, le premier ministre libéral a toutefois dû reculer lorsque le président américain Bill Clinton lui a indiqué que l'entente était à prendre ou à laisser.

Quant à ceux qui doutent de la légalité des démarches du

gouvernement conservateur, qui prend part aux négociations du PTP en pleine campagne électorale, M. Ouellet est catégorique. « Ce n'est pas un argument qu'on pourrait faire valoir. Si on devait toujours arrêter les négociations chaque fois qu'un des pays qui est en période électorale, je pense qu'il n'y aurait jamais de traité qui se signerait », juge-t-il.

Avec Marie Vastel et
La Presse canadienne
Le Devoir

Lire aussi · Une compensation financière ne ferait pas taire l'UPA. Page A 6

Blogue électoral

« Contre vents et marées, le Canada sera aux côtés d'Israël »: le PCC courtise la communauté juive. www.ledevoir.com/blogue-elections-2015

ACTUALITÉS

La Catalogne et nous

CHRISTIAN
RIOUX

à Paris

Vous imaginez des joueurs du Canadien prenant publiquement position en faveur de l'indépendance du Québec? L'affaire provoquerait un séisme. Quoi, mêler le sport à la politique? La patinoire au Parlement? La rondelle et le bulletin de vote?

On me demande souvent quelle est la différence entre le Québec et la Catalogne. Et bien, la voici résumée à sa plus simple expression. Contrairement à tant d'indépendantistes québécois, les Catalans n'ont pas honte d'afficher leurs convictions. Peut-être parce qu'ils ont déjà été indépendants, il y a quelques siècles de cela, ils ne traînent pas avec eux cette crainte sourde et atavique qui est le lot de tant des nôtres.

Pep Guardiola, du Bayern de Munich, a beau être l'un des entraîneurs les plus réputés d'Europe, il n'a pas craint de se joindre à la liste de la coalition indépendantiste Junts pel Sí (Ensemble pour le Oui) élue dimanche dernier. C'est un peu comme si Guy Carbonneau ou David Desharnais prenaient leur carte du Parti québécois.

Guardiola est loin d'être le seul. Le défenseur du Barça Gerard Piqué s'est souvent exprimé en faveur de l'indépendance. «*Je n'ai pas à m'excuser de quoi que ce soit*», a tranché celui qui joue par ailleurs dans l'équipe d'Espagne. Lors de cette élection référendaire, une centaine de sportifs ont apposé leur nom sur le manifeste indépendantiste *Guanyarem* (nous gagnerons). Dont les joueurs néerlandais Johan Cruyff et français Eric Abidal et Ludovic Giuly.

Pendant que le Canadien recrutait des entraîneurs qui ne parlaient pas français, le Barça, lui, s'engageait publiquement à défendre «*avec énergie la langue et le modèle d'immersion linguistique*» catalans. Vous imaginez la direction du Canadien se portant à la défense de la Charte de la langue française!

On peut toujours rêver.

◆ ◆ ◆

La victoire des indépendantistes à l'élection référendaire qui s'est tenue dimanche dernier en Catalogne est riche d'enseignements. Jamais, ni au Québec ni en Écosse, un parti indépendantiste ne s'est fait élire avec le mandat de «*faire*» l'indépendance. Certes, il y a un peu de rhétorique dans cette affirmation, mais elle a le mérite d'exprimer ce qui ne peut plus clairement la volonté des dirigeants catalans.

On objectera évidemment que les deux rassemblements indépendantistes (Junts pel Sí et la CUP) n'ont recueilli que 48% des voix à l'occasion de cette élection en forme de plébiscite. Des chiffres auxquels il faudrait

cependant ajouter une partie indéterminée des électeurs d'un troisième rassemblement, Catalunya Sí que es Pot (9% des voix), dont certains candidats favorisent une solution confédérale et même l'indépendance si Madrid maintenait la ligne dure.

Mais, au-delà de ces chiffres, le mandat obtenu dimanche donne une importante légitimité au futur gouvernement d'Artur Mas. La légitimité d'avancer autant que faire se peut le processus d'accession à l'indépendance. Ainsi, Mas pourra-t-il poser certains gestes de rupture avec Madrid, faire valoir pleinement son point de vue à l'étranger, mener toutes les études nécessaires sur l'indépendance, préparer ses ministères à intégrer de nouvelles compétences et lancer la rédaction d'une Constitution catalane qui sera à terme soumise à un référendum.

Il aura aussi toute la légitimité de s'asseoir pour discuter avec Madrid, si celle-ci y consent un jour. Car le scénario des prochains mois est loin d'être écrit à l'avance. En effet, si Madrid maintient la ligne dure — comme le laisse penser la convocation pour «*désobéissance*» d'Artur Mas par la Cour supérieure de Catalogne —, les événements pourraient se précipiter. Face à un gouvernement central qui ne veut rien entendre, Mas aura toute la légitimité pour défendre les prérogatives de la Catalogne et le mandat que lui a confié le peuple. Qui sait où cela pourrait mener?

◆ ◆ ◆

Les élections espagnoles de décembre prochain seront un rendez-vous crucial. Ceux qui espéraient voir le nouveau parti de gauche Podemos menacer les socialistes (PSOE) ont aujourd'hui la mine basse.

La force montante de la politique espagnole ces jours-ci, c'est plutôt Ciudadanos, un parti de centre droit né en Catalogne justement pour s'opposer à l'indépendance et combattre la corruption. En décembre, cette formation, beaucoup plus modérée que Podemos, mais radicalement anti-indépendantiste, pourrait faire des ravages dans les électors déclinants du Parti populaire et du PSOE, confirmant ainsi la ligne dure suivie par Madrid à l'égard de la Catalogne.

Comme le déclarait au *Devoir* le chroniqueur de *La Vanguardia* Marius Serra, «*On peut bien parler d'une troisième voie, mais où est-elle au juste?*» Étrangement, la question pourrait s'appliquer mot pour mot au Québec. Les électeurs catalans ont donné dimanche à Artur Mas un mandat que n'ont jamais obtenu ni Jacques Parizeau ni René Lévesque. Avec pour résultat qu'en 40 ans, après deux référendums, les Québécois n'ont pas fait un seul gain constitutionnel. Si l'expérience catalane donne à réfléchir, c'est qu'elle montre que ce combat est un processus et qu'il n'y a peut-être pas qu'une seule voie d'accession à l'indépendance.

Un peu comme au hockey...

L'ancien député péquiste Pierre de Bellefeuille s'éteint

L'ex-député péquiste Pierre de Bellefeuille est décédé à l'âge de 92 ans. Selon un communiqué publié jeudi par le Parti québécois, M. de Bellefeuille s'est éteint mercredi. Né à Ottawa le 12 mai 1923, Pierre de Belle-

feuille a étudié en philosophie avant de se lancer dans une carrière en journalisme. Élu comme député péquiste dans la circonscription de Deux-Montagnes en 1976, il a d'abord agi comme adjoint parlementaire du ministre des Affaires culturelles puis a assumé cette même fonction auprès des ministres des Affaires intergouvernementales et des Relations internationales.

La Presse canadienne

L'UQAM perd des étudiants... et des millions

Le taux d'inscription a chuté de 11% cette année

PHILIPPE ORFALI

Le scénario catastrophe redouté par le recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) Robert Proulx se concrétise: le nombre d'entrants a chuté de 11% cette année au niveau du baccalauréat, une situation qui plonge l'établissement du Quartier latin dans une situation financière plus précaire qu'escomptée.

Résultat possible des manifestations du printemps 2015, l'UQAM enregistre cet automne une diminution d'au moins 2,8% des inscriptions au premier cycle. La baisse est nettement plus marquée chez les nouveaux inscrits, en particulier dans les programmes de baccalauréat, où elle atteint 10,9%, et de certificat, où elle s'élève à 6%.

«*Toutes les facultés sont touchées par ce phénomène*», a révélé le recteur, dans un courriel acheminé à la communauté universitaire.

Au deuxième cycle, les inscriptions sont relativement stables tandis qu'au troisième cy-

cle, l'UQAM enregistre une hausse (+11,8%). Malgré tout, la diminution du nombre des inscriptions est de 2,2%, tous cycles confondus.

Déjà, à la rentrée, M. Proulx avait noté une baisse de 5% des demandes d'admission. Il évoquait alors comme explication potentielle le mouvement de grève étudiante du printemps précédent. Quoi qu'il en soit, cette réduction du nombre d'inscrits a des conséquences importantes pour l'établissement. «*Cette diminution entraîne inévitablement une perte financière, évaluée à 3,1 millions pour les sessions d'automne et d'hiver, qui, ajoutée au 1,9 million pour la session d'été, totalise 5 millions. Indubitablement, ce manque à gagner vient alourdir une situation financière déjà très difficile pour l'UQAM*», dit-il.

Seul à pâtir

La nouvelle a de quoi inquiéter Robert Proulx puisque son établissement est le seul, dans tout le réseau de l'Université du Québec, à faire face à une

telle baisse dans les inscriptions. Les autres universités de la métropole enregistrent elles aussi une croissance.

Robert Proulx se défend d'être alarmiste. Reste que ces 5 millions en moins forment un trou béant dans le budget de l'université, forcée, depuis un certain nombre d'années déjà, de se serrer la ceinture.

Le manque à gagner pour l'année en cours atteint aujourd'hui plus de 20 millions dans le budget 2015-2016, une somme à laquelle s'ajoutera une compression additionnelle exigée par Québec aux universités. À l'échelle du réseau universitaire, ce sont des compressions de 72 millions que prévoyait le dernier budget provincial. Celle-ci s'élèvera à 7,2 millions pour l'UQAM.

«*Quand on considère les compressions effectuées ces derniers mois (18,3 millions) et celles à venir (14,5 millions), on constate que pour équilibrer le budget de l'UQAM en 2015-2016, on aura été contraint de procéder à des coupes totalisant quelque*

32,8 millions», reconnaît le recteur. Cela représente près de 8% des revenus de l'UQAM.

Bien qu'il se soit avéré moins «*chaud*» que prévu, le printemps 2015 a mobilisé près de 130 000 étudiants, opposés aux mesures d'austérité du gouvernement Couillard, ainsi qu'aux hydrocarbures. De nombreuses associations étudiantes avaient promis de rappeler l'automne venu, mais celui-ci semble plutôt calme, pour l'instant. Alors que les enseignants du primaire, du secondaire et du collégial ont adopté des mandats de grève à l'échelle du Québec pour dénoncer la lenteur de leurs négociations, la grève étudiante se retrouve pour l'heure surtout limitée à l'UQAM.

Une manifestation a d'ailleurs été tenue jeudi par le syndicat représentant les étudiants-employés de l'UQAM afin de dénoncer afin de «*dénoncer les coupes, la privatisation de l'université et la dérive autoritaire de son administration*».

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Nouvelle manifestation pour l'école publique

Après les enseignants la veille, les parents ont manifesté à leur tour devant des centaines d'écoles du Québec, jeudi, à l'instigation du regroupement Je protège mon école publique (JPMEP). Les parents dénoncent à nouveau, au moyen de ces chaînes humaines, les effets négatifs des compressions imposées au système d'éducation québécois. À l'école Sans-Frontières du quartier Rosemont, le chef du Parti québécois, Pierre Karl Péladéau, le porte-parole en matière d'éducation Alexandre Cloutier et le député Jean-François Lisée étaient aussi de la partie. Comme d'autres, ils exhortent le gouvernement Couillard et le ministre de l'Éducation François Blais à rectifier le tir en réinvestissant en éducation.

Jeunes: la CAQ veut interdire les boissons énergisantes

PHILIPPE ORFALI

Préoccupée par les effets négatifs des boissons énergisantes de type «*Redbull*» chez les jeunes, la Coalition avenir Québec de François Legault propose au gouvernement Couillard d'interdire la vente de ces boissons aux jeunes de moins de 16 ans, de la même manière qu'on interdit la vente d'alcool et de tabac aux jeunes mineurs.

La CAQ fait cette proposition dans le cadre de son mémoire concernant la nouvelle Politique jeunesse du Québec, qui doit être dévoilée au cours des prochains mois par le gouvernement. De l'avis du porte-parole caquiste en matière d'édu-

cation, Jean-François Roberge, cette demande tombe sous le sens compte tenu des ravages potentiels de ces boissons chez les plus jeunes. Le Québec emboîterait ainsi le pas à des pays comme la Lituanie et la Suisse, qui interdisent aussi la vente de ces produits très appréciés des jeunes, qui en consomment essentiellement lors de fêtes et dans les bars, mais aussi à l'école, notamment en période d'examen.

«*Certains pays taxent d'ailleurs ces produits. Nous, on pense plutôt qu'il faut limiter l'accès à ces boissons. Il ne faut pas que d'autres décès de jeunes [potentiellement liés à ces produits] se produisent, que des jeunes se créent des dépendances. On*

tente d'être proactif.»

Plus d'un tiers des 18-24 ans (34%) disent consommer régulièrement des boissons énergisantes, selon Educ'Alcool. La moitié des étudiants mélangent d'ailleurs alcool et boissons énergisantes, selon l'organisme.

Plus d'activité physique

Outre cette mesure, la CAQ propose aussi d'accroître le nombre d'heures d'activité physique en milieu scolaire et d'y faciliter les activités parascolaires, en adaptant les horaires de cours et de transport scolaire. On cherche également à s'assurer que chaque élève a accès à des services d'orientation, de façon systématique. «*On a de moins en moins de ser-*

vices d'orientation dans l'école. Ça prend des professionnels accessibles pour appuyer les jeunes», explique M. Roberge.

Lancées en juin, les consultations pour le renouvellement de la politique jeunesse du Québec se terminaient jeudi. Cette mise à jour permettra de mettre en œuvre «*de nouvelles mesures pour la jeunesse*», avait expliqué à l'époque le premier ministre. La politique devrait servir de «*référence pour l'ensemble des politiques du gouvernement pour de nombreuses années à venir*» en ce qui a trait aux jeunes. L'avis de la CAQ a d'ailleurs été rédigé de concert avec la commission de la relève du parti.

Le Devoir

DOSSIER

ÉLECTIONS : FAITES VOS JEUX!

Disposez-vous de l'information nécessaire pour voter? À deux semaines du jour J, plongez dans un bilan des engagements de chacun des partis lancés dans la course. Lisez les analyses du dernier débat des chefs. Voyez comment les partis se réajustent dans le but de séduire les électeurs.

À LIRE DEMAIN

UN DOSSIER
DE DAVE NOËL,
HÉLÈNE BUZZETTI,
MARIE VASTEL ET
MANON CORNELLIÈRE.

POUR LE TEXTE
ET LE CONTEXTE

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Un tireur fait 13 morts dans un collège américain

Roseburg — Treize personnes ont été tuées et au moins 20 autres blessées jeudi dans une fusillade survenue dans un collège communautaire du sud-ouest de l'Oregon, a annoncé la procureure générale de l'État, Ellen Rosenblum.

Le président américain Barack Obama, visiblement excédé, a déclaré jeudi que les pensées et les prières n'étaient plus suffisantes, alors que les États-Unis font face à une autre fusillade meurtrière dans une école. Il a appelé les électeurs qui veulent vraiment régler le problème de la violence par armes à feu à voter pour des élus qui veulent agir.

M. Obama a souligné qu'il était loin d'en être à son premier appel à l'action à la suite d'une tuerie comme celle survenue au collège Umpqua.

Avec une voix empreinte de colère, M. Obama a déclaré que le pays était devenu insensible à de telles fusillades, et que les réponses sont devenues routinières. Il a appelé à des changements dans les lois sur les armes, disant avoir besoin de l'aide du Congrès et des gouverneurs des États.

Tireur décédé

Le shérif John Hanlin a confirmé en conférence de presse jeudi après-midi que le tireur, un homme, avait été «neutralisé».

M. Hanlin a affirmé que les autorités avaient répliqué et échangé des coups de feu avec l'assaillant. Il a dit que l'homme était mort sur les lieux, mais n'a pas précisé s'il s'était enlevé la vie ou s'il avait été abattu par la police.

Lors d'un bref point de presse, la gouverneure de l'Oregon, Kate Brown, a précisé que l'homme était âgé de 20 ans.

Question de religion ?

La fusillade a eu lieu à l'Umpqua Community College (UCC), dans la ville de Roseburg, située à environ 290 kilomètres de Portland. Le collège compte environ 3000 étudiants.

Une étudiante de l'établissement a affirmé que l'homme armé avait tiré sur un professeur et avait demandé quelle était la religion des étudiants dans sa classe avant d'ouvrir le feu de nouveau.

Le bureau du shérif du comté de Douglas a écrit sur son compte Twitter qu'il avait reçu un appel vers 10 h 40 relativement à la fusillade. Les étudiants et employés de l'école ont été transportés par autobus à l'extérieur du campus.

John Hanlin a rappelé qu'une enquête était toujours en cours et qu'il s'agissait toujours d'une «scène [de crime] active».

Associated Press



MARCO BÉLAIR-CIRINO LE DEVOIR

La FIQ s'invite sur la colline parlementaire

Plus de 500 infirmières ont afflué sur la colline parlementaire jeudi en fin d'avant-midi pour barrer la route aux voitures de fonction des ministres. «Vous allez savoir c'est quoi, faire du temps supplémentaire obligatoire», a déclaré la présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), Régine Laurent, plus d'une semaine après avoir quitté la table des négociations. Lire le texte de Marco Bélaïr-Cirino sur l'application tablette et le site Web.

Aubut : une deuxième femme affirme avoir subi du harcèlement sexuel

Après le retrait de Marcel Aubut du Comité olympique canadien (COC) mercredi soir, une deuxième femme a affirmé à plusieurs médias québécois avoir été elle aussi victime de harcèlement sexuel.

Amélie Salehabadi-Fouques s'est dite «dégoûtée» à la suite des allégations qui pèsent sur M. Aubut et qui ont déclenché un processus d'enquête interne au COC. Au micro de l'émission matinale de la station de radio 98,5 FM, M^{me} Salehabadi-Fouques a décrit trois occasions durant lesquelles le président du COC a démontré une conduite abusive et offensante selon elle.

Le comité a confirmé par communiqué mercredi soir qu'une plainte contre son président avait en effet été reçue, sans toutefois en préciser la nature. L'homme fort de l'olympisme canadien a déclaré dans un communiqué publié peu après «qu'il n'a jamais eu l'intention d'offenser ou d'indisposer quiconque par des paroles qu'il aurait prononcées dans le cadre de ses fonctions».

Un ex-juge pour enquêter

La plainte aurait été déposée par une employée de la Fondation olympique canadienne, qui est affiliée au COC et dont les bureaux sont

dans le même bâtiment situé à Toronto, ont précisé des sources au quotidien anglophone. Un ex-dirigeant du COC, qui a requis l'anonymat, a précisé que la plainte contre Aubut porte sur des «commentaires verbaux» formulés envers l'employée. L'organisme a précisé qu'il avait retenu les services de François Rolland, un ancien juge de la Cour supérieure du Québec, en tant qu'enquêteur indépendant dans le dossier. Selon M. Aubut, l'enquête dont il fait l'objet devrait connaître son dénouement à la mi-octobre.

Avec Le Devoir
La Presse canadienne

Québec adopte une motion contre l'islamophobie

L'Assemblée nationale a adopté jeudi une motion unanime pour dénoncer les déclarations «inappropriées» visant, sur les réseaux sociaux, les réfugiés syriens et pour exprimer son inquiétude devant l'augmentation des vidéos et déclarations «à caractère islamophobe et raciste». La motion, une initiative de la députée de Québec solidaire, Françoise David, fut présentée conjointement avec la ministre Kathleen Weil et la députée indépendante, Sylvie Roy. Lire le texte de Robert Dutrisac sur le site Web et l'application tablette du Devoir.

Le Devoir

Panne majeure chez Desjardins

Les services en ligne de Desjardins, y compris le site transactionnel AccèsD, ont été paralysés par une panne à partir de 7 h jeudi matin. Au moment de mettre sous presse, plus de 14 heures plus tard, il était toujours impossible d'effectuer des opérations en ligne. Il était également impossible de réaliser des transactions dans les commerces et les guichets automatiques une bonne partie de la journée, malgré un rétablissement intermittent du réseau Interac en après-midi. L'institution financière avait d'abord annoncé que le service était fonctionnel un peu avant 16 h jeudi. André Chapleau,

porte-parole du Mouvement Desjardins, indiquait toutefois que la paralysie prolongée pourrait créer «encore un peu de congestion». En fin de soirée, M. Chapleau fut cependant forcé d'avouer que le système en ligne était «toujours relativement instable». «L'équipe joue de prudence et peut décider de limiter les accès pour éviter une surcharge ou un débordement sur le réseau, un peu comme après une panne d'électricité», a-t-il justifié. Il n'a toutefois pas été en mesure de préciser la source de ces sérieux ennuis informatiques. En cette journée où coïncidaient le premier du mois et la paie pour certains, trois millions de clients du Mouvement Desjardins ont été touchés.

Le Devoir

HISTOIRE DE DON

DES VOLONTAIRES CANADIENS DU CECI SONT VENUS AU NÉPAL NOUS APPUYER DANS LE DÉVELOPPEMENT DE COOPÉRATIVES LAITIÈRES

OBJECTIF

ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ



STIMULER L'ÉCONOMIE LOCALE

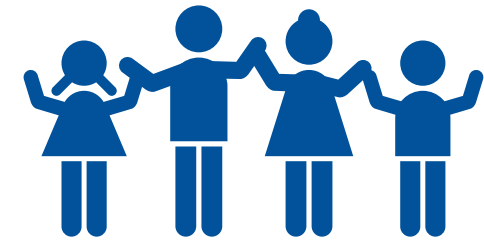
SOLUTIONS 305 FEMMES RÉUNIES DANS UN PROJET DE COOP

UN CHEPTEL DE 800 BUFFLES 438K LITRES DE LAIT PRODUITS ANNUELLEMENT



RÉSULTAT

85 100 FAMILLES AYANT ACCÈS À UN LAIT DE QUALITÉ



ET UNE COMMUNAUTÉ FIÈRE DE S'IMPLIQUER

AU NÉPAL COMME DANS 20 AUTRES PAYS LE CECI CHANGE DES VIES



AIDEZ-NOUS À RACONTER D'AUTRES HISTOIRES. DONNEZ AU CECI. WWW.CECI.CA

ÉCONOMIE



ALEX PANETTA LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre du Commerce international, Ed Fast, a rencontré les journalistes à Atlanta plus tôt cette semaine.

PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE

Une compensation financière ne ferait pas taire l'UPA

Les agriculteurs ont passé leur message au ministre Ed Fast

MÉLANIE MARQUIS
à Ottawa

Le ministre du Commerce international, Ed Fast, a été prévenu que les agriculteurs québécois espèrent mieux du Partenariat transpacifique (PTP) que ce que contient l'accord de libre-échange avec l'Union européenne.

C'est le message que dit lui avoir livré le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Marcel Groleau, dans le cadre d'une rencontre à Atlanta, où se tiennent les négociations du PTP. Les producteurs de lait, d'œufs et de volaille ne veulent pas d'une compensation financière en échange d'une concession au système de gestion de l'offre, a-t-il insisté.

Le grand patron de l'UPA s'est dit satisfait de l'attitude du ministre Fast, qui a « très bien compris » l'importance que revêt le maintien intégral de ce système pour l'industrie agricole du Québec.

M. Groleau a repris à son compte des propos tenus la veille par le ministre québécois de l'Économie, Jacques Daoust, à savoir que le versement d'un chèque aux agriculteurs serait un aveu d'échec. Les deux hommes font référence à la compensation qui doit être versée aux producteurs fromagers du Québec dans le cadre de l'Accord économique et commercial global intervenu l'an dernier — mais pas encore ratifié — entre le Canada et l'Union européenne.

La ronde de négociations qui se déroule actuellement à Atlanta pourrait bien être la dernière. En théorie, les pourparlers doivent prendre fin vendredi, mais ils pourraient bien s'étirer. Les négociateurs des 12 pays impliqués dans le PTP, dont le Canada, les États-Unis et le Japon, sont impatients d'en arriver enfin à un accord.

Ed Fast a signalé mercredi que le gouvernement conservateur était prêt à négocier « jusqu'à ce qu'un accord soit conclu », se disant confiant que cela peut se réaliser. « Nous de-



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Marcel Groleau, président de l'UPA

vons nous assurer que le Canada adhère au PTP », a-t-il réitéré jeudi dans un communiqué.

Cette entente commerciale mènerait à la création d'une vaste zone de libre-échange entre des nations représentant 40% de l'économie mondiale et 800 millions de personnes.

« Assurance sociale corporative »

Mercredi le ministre Daoust avait martelé que Québec ne veut rien savoir d'un chèque d'« assurance sociale corporative » pour ses producteurs de lait. « Une compensation, c'est un genre de paiement parce que tu as perdu. C'est une espèce d'assurance sociale corporative, je ne veux pas ça », a-t-il lancé en entrevue téléphonique avec La Presse canadienne, mercredi en fin d'après-midi.

Dans le cas du PTP, « on ne saluera pas l'effort, on va saluer le résultat », a-t-il averti depuis Atlanta. Le ministre Daoust, qui est accompagné de son collègue à l'Agriculture, Pierre Paradis, dit avoir insisté sur l'importance de maintenir la gestion de l'offre dans son intégralité lors d'une rencontre avec le ministre Ed Fast.

Ce dernier, qui négocie au nom du Canada, semble avoir « un lapin dans son chapeau », une « carte » qu'il abattra au moment propice et qui sera à la satisfaction « de l'ensemble des provinces », selon le « feeling » de Jacques Daoust. Car Ottawa ne peut pas faire la

sourde oreille aux demandes du Québec et de l'Ontario, les deux provinces qui seraient les plus touchées par une éventuelle dérégulation dans le secteur agricole.

« Ils ont la même préoccupation, alors on est capables de dire ensemble: "On représente 62% de cette fédération-là, voulez-vous nous écouter s'il vous plaît?", a insisté M. Daoust à l'autre bout du fil.

Le « ministre dit partager les inquiétudes des producteurs laitiers du Québec, qui ont tiré la sonnette d'alarme en fin de semaine après que la CBC eut rapporté qu'Ottawa concéderait 9 à 10% de son marché laitier aux Américains — une information démentie par M. Fast. Il est « réaliste » de dire que cela serait extrêmement dommageable à l'industrie, convient le ministre Daoust.

En revanche, de façon tout aussi réaliste, le Québec et le Canada ne peuvent se permettre d'être exclus de cette entente. « Cet accord-là, il aura plus de leviers que l'Accord de libre-échange nord-américain. Il va supplanter l'ALENA. Imaginons pour un instant qu'on n'est pas dedans, a illustré Jacques Daoust. Il faut en faire partie dès le départ. Parce que rentrer après, ça devient compliqué. Mais comprenez-moi bien: nous, on va saluer si on protège la gestion de l'offre de façon intégrale », a-t-il enchaîné.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO S&P TSX 13 241,88 ▼ -12,69 -0,1%	New York S&P 500 1923,82 ▲ +3,79 +0,2%	PÉTROLE 44,74 -0,35 \$US -0,8%
	NASDAQ 4627,08 ▲ +6,92 +0,2%	OR 1113,70 -1,50 \$US -0,1%
	DOW JONES 16 272,01 ▼ -12,69 -0,1%	DOLLAR CANADIEN 75,44 +0,51 \$US +0,7%
		1\$US = 1,3255 67,44 +0,39 EURO 1 EURO = 1,4829

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT13241.89	-65.07	-0.49	226506
S&P TX20	TX20 483.86	-1.78	-0.37	72990
S&P TX60	TX60 780.41	-4.10	-0.52	122115
S&P TX60 Cap.	TX6C 862.98	-4.53	-0.52	122115
Cons. de base	TTCS 474.87	-4.71	-0.98	4124
Cons. discrét.	TTCD 174.79	-0.53	-0.30	14319
Énergie	TTEN 165.03	-1.41	-0.85	68893
Finance	TTF5 234.98	0.11	0.05	26212
Aurifère	TTGD 120.10	-4.06	-3.27	40126
Santé	THHC 119.81	4.06	3.51	5936
Tech. de l'info	TTTK 49.75	0.45	0.91	5870
Industrie	TTIN 170.00	0.20	0.12	22267
Matériau	TTMT 156.28	-5.02	-3.11	5270
Immobilier	TTRE 270.85	-1.36	-0.50	6078
Télécoms	TTTS 131.35	-0.25	-0.19	4712
Sev. collect.	TTUT 213.39	-1.37	-0.64	5743
Métaux/minerals	TTMN 348.30	-5.10	-1.44	14458

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX	525.89	1.31	0.25	30634
-------------	----	--------	------	------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	60.69	-0.68	-1.11	954
Canadian-Tire	CTC.A	119.91	-0.14	-0.12	191
Cogeco	CCA	63.07	-1.43	-2.22	25
Corus	CJR.B	13.97	-0.14	-0.99	262
Groupe TVA	TVA.B	5.02	0.05	1.01	1
Jean Coutu	PJC.A	19.74	-0.37	-1.84	259
Loblaws	L	68.01	-0.70	-1.02	688
Magna	MG	63.65	-0.36	-0.56	999
Metro	MRU	36.19	-0.17	-0.47	728
Quebecor	QBR.B	28.45	-0.76	-2.60	346
Rona	RON	13.57	-0.04	-0.29	212
Saputo	SAP	29.01	-0.29	-0.99	500
Shaw	SJR.B	25.56	-0.28	-1.08	843
Shoppers Drug Mart	SC	60.83	0.00	0.00	0
Tim Hortons	THI	99.00	0.00	0.00	0
Transat A.T.	TRZ.B	7.23	-0.13	-1.77	69
Yellow Media	Y	15.49	-0.45	-2.82	10

ÉNERGIE

Cameco	CCO	15.99	-0.28	-1.72	976
Canadian Natural	CNQ	25.67	-0.32	-1.23	5115
Canadian Oil Sands	COS	6.20	-0.11	-1.74	3723
Enbridge	ENB	49.47	-0.08	-0.16	1737
EnCana	ECA	8.80	0.21	2.44	4241
Enerplus	ERF	6.28	-0.22	-3.38	1932
Pengrowth Energy	PGF	1.08	-0.06	-5.26	1316
Pétrolière Impériale	IMO	41.29	-0.99	-2.34	1033
Suncor Energy	SU	35.25	-0.44	-1.23	4875
Talisman Energy	TLM	9.67	0.00	0.00	0
TransCanada	TRP	42.31	0.11	0.26	1794
Valener	VNR	16.64	-0.01	-0.06	20

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	96.26	0.38	0.40	1817
B. de Montréal	BMO	73.17	0.39	0.54	1948
B. Laurentienne	LB	50.10	-0.23	-0.46	79
B. Nationale	NA	43.16	0.56	1.31	1695
B. Royale	RY	73.57	-0.22	-0.30	2861
B. Scotia	BNS	59.08	0.25	0.42	2952
B. TD	TD	52.74	0.14	0.27	3829
Brookfield Asset	BAM.A	41.87	-0.12	-0.29	1574
Cominar Real	CUF.UN	16.03	-0.10	-0.62	417
Corp. Fin. Power	PWF	30.58	-0.02	-0.07	661
Fin. Manuvie	MFC	20.68	0.04	0.19	3823
Fin. Sun Life	SLF	42.94	-0.10	-0.23	1170
Great-West Lifeco	GWO	32.18	0.21	0.66	419
Industrielle All.	IAG	40.02	0.20	0.50	140
Power Corporation	POW	27.65	-0.02	-0.07	858
TransForce	TFI	23.83	-0.06	-0.25	179

INDUSTRIELLES

Air Canada	AC	10.68	-0.05	-0.47	1159
Bombardier	BBD.B	1.52	-0.15	-8.98	14441
CAE	CAE	14.16	0.02	1.44	456
Canadien Pacifique	CP	194.17	2.63	1.37	446
Chemin de fer CN	CNR	75.49	-0.29	-0.38	1438
SNC-Lavalin	SNC	38.99	1.01	2.66	651
Transcontinental	TCLA	19.02	0.02	0.11	271
TransForce	TFI	23.83	-0.06	-0.25	179

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrium	AGU	116.42	-3.18	-2.66	753
Barrick Gold	ABX	8.19	-0.30	-3.53	2929
Goldcorp	G	16.09	-0.64	-3.83	2401
Kinross Gold	K	2.24	-0.08	-3.45	2668
Mines Agnico-Eagle	AEM	32.75	-1.08	-3.19	1114
Potash	POT	26.08	-1.35	-4.92	2971
Teck Resources	TCK.B	6.09	-0.28	-4.40	4822

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	37.52	-0.65	-1.70	749
TransAlta	TA	6.36	0.16	2.58	2002

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	8.05	-0.14	-1.71	1306
GIB.A	GIB.A	47.68	-0.67	-1.39	843

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	54.59	-0.03	-0.05	1836
Bell Aliant	BA	31.66	0.00	0.00	0
Rogers	RCLB	45.55	-0.43	-0.94	1063
Telus	T	41.57	-0.48	-1.14	1506

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	31.53	0.02	0.06	43
iShares MSCI	XEM	24.68	-0.04	-0.16	5
iShares MSCI EMU	EZU	34.27	-0.07	-0.20	6315
iShares S&P 500	XSP	22.26	0.04	0.18	153
iShares S&P/TSX	XIC	20.95	-0.11	-0.52	116

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

EMERA INC	EMA.IR	35.00	-0.19	-0.54	13753
CANADIAN NATURAL	CNQ	25.67	-0.32	-1.23	5115
SUNCOR ENERGY INC	SU	35.25	-0.44	-1.23	4875
TECK COMINCO CL B	TCK.B	6.09	-0.28	-4.40	4822
ENCANA CORP	ECA	8.80	0.21	2.44	4241
AMAYA INC	AYA	28.50	4.17	17.14	4157
TORONTO DOMINION	TD	52.74	0.14	0.27	3829
MANULIFE FINANCIAL	MFC	20.68	0.04	0.19	3823
CANADIAN OIL SANDS	COS	6.20	-0.11	-1.74	3723
HB NYMEX CL BEAR	HOD	12.66	0.19	1.52	3643

LES GAGNANTS EN %

AMAYA INC	AYA	28.50	4.17	17.14	4157
GRAN COLOMBIA GOLD GCM.NT.U	GCM	12.50	1.50	13.64	372
HB NYMEX NG BEAR	HND	13.49	0.95	7.58	1363
HORIZONS BETA	HGD	16.14	0.91	5.98	750
CONCORDIA HEALTH	CXR	59.80	2.86	5.02	1317
PAINTED PONY	PPY	5.71	0.25	4.58	364
THE INTERTAIN	IT	11.97	0.49	4.27	810
WHITECAP RESOURCES	WCP	10.96	0.42	3.98	2799
DESCARTES SYSTEMS	DSG	24.57	0.93	3.93	187
HUDSONS BAY CO	HBC	23.29	0.71	3.14	729

LES PERDANTS EN %

HIGH LINER FOODS	HLF	14.08	-1.51	-9.69	221
PERFORMANCE SPORTS	PSG	16.60	-1.28	-7.16	137
SILVER STANDARD	SSO	8.12	-0.58	-6.67	744
SUNOPTA INC	SOY	6.11	-0.39	-6.00	331
POTASH CORP	POT	26.08	-1.35	-4.92	2971
SILVER WHEATON	SLW	15.27	-0.77	-4.80	1542
DREAM UNLIMITED	DRM	6.70	-0.33	-4.69	163
AGF MGMT LTD	AGF.B	5.05	-0.24	-4.54	168
BRP INC	DOO	24.20	-1.12	-4.42	140
TECK COMINCO CL B	TCK.B	6.09	-0.28	-4.40	4822

LES GAGNANTS EN \$

AMAYA INC	AYA	28.50	4.17	17.14	4157
CONCORDIA HEALTH	CXR	59.80	2.86	5.02	1317
CANADIAN PACIFIC	CP	194.17	2.63	1.37	446
GRAN COLOMBIA GOLD GCM.NT.U	GCM	12.50	1.50	13.64	372
SNC-LAVALIN GROUP	SNC	38.99	1.01	2.66	651
HB NYMEX NG BEAR	HND	13.49	0.95	7.58	1363
DOLLARAMA INC	DOL	91.08	0.95	1.05	531
DESCARTES SYSTEMS	DSG	24.57	0.93	3.93	187
HORIZONS BETA	HGD	16.14	0.91	5.98	750
IGM FINANCIAL INC	IGM	34.64	0.78	2.30	345

LES PERDANTS EN \$

AGRIUM INC	AGU	116.42	-3.18	-2.66	753
FRACO-NEVADA CORP	FNV	56.81	-2.00	-3.40	535
HIGH LINER FOODS	HLF	14.08	-1.51	-9.69	221
RESTAURANT BRANDS	QSR	46.62	-1.42	-2.96	478
POTASH CORP	POT	26.08	-1.35	-4.92	2971
HORIZONS BETAPRO	HVU	61.77	-1.31	-2.08	210
PERFORMANCE SPORTS	PSG	16.60	-1.28	-7.16	137
WEST FRASER TIMBER	WFT	41.13	-1.27	-3.00	458
BRP INC	DOO	24.20	-1.12	-4.42	140
AGNICO EAGLE MINES	AEM	32.75	-1.08	-3.19	1114

Consultez toutes les cotes boursières sur www.decisionplus.com

INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermature	var. pts	var. %
IQ30	2220,86	-5,62	-0,26
IQ120	2137,73	-4,34	-0,20

CORRUPTION

SNC-Lavalin règle avec la Banque africaine de développement

SNC-Lavalin versera 1,5 million et se soumettra à une série de conditions après avoir négocié une entente avec la Banque africaine de développement (BAD) en lien avec des allégations de corruption.

L'institution a indiqué jeudi que ce règlement découle d'une enquête effectuée au Mozambique et en Ouganda, où des pots-de-vin auraient été versés à des fonctionnaires par d'anciens employés de la firme établie à Montréal. Ni SNC-Lavalin, ni la BAD n'ont identifié les personnes visées par ces enquêtes.

En plus du paiement de

ÉCONOMIE

La Banque Nationale coupe des centaines de postes

GÉRARD BÉRUBÉ

La Banque Nationale doit se défaire de « plusieurs centaines d'employés » et procéder à une émission d'actions de 300 millions. L'institution soutient également que sa participation de 25% dans Groupe financier Maple pourrait générer « une perte substantielle ».

Le communiqué est tombé après la fermeture des Bourses jeudi. Évoquant un environnement de faible croissance économique et de transformation technologique, le président et chef de la direction de la Nationale, Louis Vachon, a déploré devoir procéder à des éliminations de postes touchant « plusieurs centaines d'employés ». Une charge de 64 millions après impôts, soit l'équivalent de 19¢ par action, viendra amputer les résultats du quatrième trimestre. La Banque prévoit réaliser des gains avant impôts de 35 millions découlant de cette réduction de coûts, qui se feront sentir essentiellement au cours du prochain exercice.

Enquête allemande

L'annonce comprend également une émission d'actions ordinaires de 300 millions, sous forme de prise ferme, dans le but de renforcer sa base de capital. L'institution québécoise souligne qu'elle détient une participation de 24,9%, évaluée à 165 millions, dans Maple Financial Group. Cette institution bancaire spécialisée détient indirectement la banque allemande Maple Bank, qui est l'objet d'une enquête menée par les autorités allemandes au sujet de présumées irrégularités fiscales pour les années financières 2006 à 2010, sous forme de remboursement d'impôts associés à des versements en dividendes.

« La Banque Nationale comprend que les autorités fiscales s'intéressent aux activités menées par des membres actuels ou antérieurs de la direction de Maple Bank GmbH. » Elle a, sans succès, sollicité davantage d'informations afin d'évaluer le mérite de ces allégations et leur impact sur la valeur de son investissement. « Étant donné le sérieux des allégations rapportées et des actions pouvant être posées par les autorités allemandes pour mitiger ces risques et eu égard à la viabilité future de Maple Bank GmbH, la Banque Nationale considère qu'il y a un risque de perte importante de cet investissement. »

L'impact d'une radiation complète sur son ratio de capitalisation serait d'environ 13 points de base. Le ratio de ses fonds propres était de 9,5% au 31 juillet dernier. La Banque estime qu'il sera d'environ 9,8% au 31 octobre, après avoir pris en compte l'émission d'actions et les coûts de restructuration.

Maple Financial Group a compté pour moins de 1% du bénéfice net de la Nationale lors de chacun des deux derniers exercices.

Le Devoir

Oléoduc 9B : le milieu des affaires se réjouit du feu vert donné à Enbridge

Les deux raffineries du Québec sont déjà prêtes à s'alimenter du pétrole de l'Ouest

FRANÇOIS DESJARDINS

Le milieu des affaires et l'industrie pétrolière se réjouissent de l'autorisation finale permettant à Enbridge d'entamer l'exploitation de l'oléoduc 9B, dont le flot d'écoulement a récemment été inversé.

L'oléoduc, qui coule maintenant de l'Ontario jusqu'à Montréal, alimentera la raffinerie de Suncor, à Pointe-aux-Trembles, de même que celle de Valero, à Lévis, grâce à deux navires pétroliers qui feront la navette sur le fleuve deux à trois fois par semaine.

Cette étape représente le dernier chapitre d'une histoire qui a débuté il y a quelques années, quand le pétrole en provenance de l'Ouest canadien, notamment celui issu des sables bitumineux, est devenu

plus abordable que le pétrole importé de l'étranger.

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), qui milite depuis longtemps pour l'inversion du flot, a fait miroiter jeudi « de multiples avantages » et des retombées économiques « importantes » de 700 millions pour le Québec.

Dénoncé par les groupes écologistes, le projet d'Enbridge a reçu le feu vert de l'ONE au printemps 2014, qui était alors assorti de plusieurs conditions portant notamment sur la sécurité environnementale.

À terme, la capacité actuelle de 240 000 barils par jour de l'oléoduc passera à 300 000 barils par jour. La raffinerie de

Suncor peut consommer 137 000 barils par jour, comparativement à 265 000 pour celle de Lévis.

La moitié de la consommation pétrolière de la raffinerie de Lévis proviendra de l'oléoduc 9B, a dit au Devoir la porte-parole de Valero, Julie Cusson. « Ça change un peu notre logistique. [...] En ce moment, on est à 100% [de pétrole acheminé par transport] maritime en provenance de l'international [dont 70% des États-Unis]. Une fois que le flot aura été inversé, il faudra déterminer l'autre moitié de notre approvisionnement. »

En 2013-2014, Valero a investi 40 millions à sa raffinerie et 140 millions à Montréal-Est,

où son terminal prendra livraison du pétrole avant que celui-ci soit transféré vers les deux navires de type Panamax. Ceux-ci seront exploités par une coentreprise au sein de laquelle le partenaire de Valero est le Groupe Desgagnés. Les navires, d'une capacité maximale de 500 000 barils, seront chargés aux deux tiers seulement. Ils reviendront à Montréal sans chargement.

« Nous n'avons pas d'indication précise quant au moment où l'oléoduc va être mis en opération, a dit le porte-parole de Suncor à Montréal, Dean Dussault. Nous laissons le soin au fournisseur de faire la mise en service selon les règles de l'art. »

Ultimement, « nous serons approvisionnés uniquement par la ligne 9B », a dit M. Dussault. Il précise toutefois que la raffinerie veut se garder une

certaine « marge opérationnelle », ce qui signifie qu'elle pourrait aussi recevoir du brut par train.

À l'heure actuelle, la raffinerie de Suncor reçoit son pétrole d'un oléoduc qui arrive à Montréal en provenance de Portland, dans l'État du Maine.

La raffinerie de Pointe-aux-Trembles est l'une des quatre exploitées par Suncor, un gros joueur du secteur des sables bitumineux. M. Dussault a dit que la raffinerie va garder « la même diète de brut que celle qu'on reçoit de l'étranger ». Cette année, 85% du pétrole abreuvent la raffinerie était du brut léger, a-t-il dit. La raffinerie est également capable de traiter une « quantité limitée » de pétrole lourd, destiné à d'autres sous-produits.

Le Devoir



Des ingénieurs chinois examinent une pièce d'équipement dans une usine de Zouping. L'activité manufacturière continue de ralentir, atteignant même son plus bas niveau des six dernières années.

CHINE

Le secteur manufacturier pique du nez

Le ralentissement de la deuxième économie mondiale se répercute aux États-Unis

FRANCIS HALIN

L'activité manufacturière de la Chine a piqué du nez pour atteindre son niveau le plus bas en six ans et demi, selon le baromètre Markit-Caixin et l'indice gouvernemental dévoilés jeudi. Les États-Unis et le Canada n'échappent pas au ralentissement généralisé de la deuxième puissance économique mondiale, qui devrait atteindre cette année son plus bas niveau en un quart de siècle, à 7%.

La faible demande intérieure et une stagnation des exportations expliquent ce fléchissement de l'économie chinoise, selon Markit-Caixin. Les rabais fiscaux accordés aux entreprises et les assouplissements monétaires de la banque cen-

trale de Chine, consentis après l'effondrement de la Bourse chinoise cet été, semblent incapables de stopper l'hémorragie. Pour s'en sortir, la Chine entend désormais délaissier les exportations et l'industrie lourde et se tourner vers les services et les hautes technologies notamment.

Pertes d'emplois aux États-Unis

Malgré des prévisions de croissance en légère hausse, l'autre mastodonte de l'économie mondiale doit lui aussi encaisser un dur coup. L'industrie manufacturière américaine est frappée de plein fouet par le ralentissement économique de la grande puissance asiatique, sans parler de la force de son dollar, qui nuit à ses exportations.

Aux États-Unis, 15 000 travailleurs du secteur manufacturier ont perdu leur emploi au mois de septembre, selon le cabinet de ressources humaines ADP, soit le chiffre le plus élevé en cinq ans. Le Dow Jones a clôturé en légère baisse après avoir mal réagi à cette nouvelle en début de journée. L'indice élargi S&P 500, le plus suivi par les investisseurs américains, a gagné 3,79 points.

Maigre recul au Canada

« Au Canada, les pressions exercées par le prix du pétrole expliquent en partie la détérioration du secteur manufacturier », estime Craig Wright, premier vice-président et économiste en chef chez RBC. Malgré tout, la plus grande banque au pays pense que le regain de force de l'économie américaine parvien-

dra à faire augmenter les exportations canadiennes.

Par ailleurs, si l'indice PMI RBC du secteur manufacturier canadien ne s'est que faiblement replié, de 49,4 en août à 48,6 en septembre, cette détérioration affiche néanmoins son plus bas niveau depuis que ce type d'enquête est mené, il y a cinq ans.

Le dollar canadien a beau être très bas, les exportations se maintiennent au lieu d'augmenter. Les carnets de commandes sont moins garnis. Pour répondre à la baisse de la demande, les entreprises canadiennes n'ont eu d'autre choix que de renforcer leurs politiques de réduction des stocks au mois de septembre, explique M. Wright, de la Royale.

Le Devoir

TRANSPORT AÉRIEN

Londres ou Paris pour 500 \$

JULIEN ARSENAULT

Convaincu que les voyageurs canadiens préfèrent avoir plus d'argent dans leurs poches une fois à destination, un transporteur européen à bas prix tente une percée au pays en offrant des voyages transatlantiques depuis Montréal et Toronto à compter du mois de mai.

En passant par Reykjavik, en Islande, Wow Air offrira des liaisons vers une vingtaine de destinations européennes, dont Londres et Paris, pour environ 500\$, si, bien entendu, les voyageurs réservent à l'avance en plus de consentir à des concessions sur les questions d'horaire, explique le directeur général du transporteur islandais, Skuli Mogensen.

L'entreprise offre un aller simple depuis Montréal et Toronto vers Reykjavik à partir de 99\$. Le tarif est ensuite de 149\$ pour un aller simple vers l'ensemble des villes européennes desservies par Wow Air. M. Mogensen dit appliquer le modèle d'affaires des transporteurs à bas prix, où l'on « paye pour les services que l'on utilise ». Des frais supplémentaires s'appliquent ainsi pour l'enregistrement d'un bagage en soute ainsi que pour l'achat de nourriture.

Après Boston et Washington le printemps dernier, le dirigeant de Wow Air, qui a vécu à Montréal pendant une dizaine d'années, veut se faire une place au Canada, où, à son avis, les prix exigés par les transporteurs aériens pour aller en Europe sont trop élevés.

Si l'arrivée de Wow Air au Canada risque d'attirer certains consommateurs désireux de maximiser leurs économies, cela ne devrait pas avoir d'impacts négatifs sur des transporteurs comme Air Canada ainsi que le voyagiste Transat A.T., selon l'analyste David Tyerman.

La Presse canadienne

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2015-09-30

649 01 06 08 03 compl. 06 13 27 28 compl. 13 21 26 32 34 41

Prochain gros lot (approx.) : 30 000 000 \$
1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
41389951-01

Extra 9077945

Ce soir, 22 MILLIONS \$ (approx.)

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Sophie DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ÉDITORIAL

SONDAGE SUR LA CAMPAGNE FÉDÉRALE

Casse-tête stratégique

Depuis le déclenchement de la campagne fédérale, tout semblait clair: un ciment orange au Québec et une course à trois dans le reste du Canada. À moins de 20 jours du scrutin, la donne a radicalement changé. Le ROC vit une course à deux et l'électorat québécois est mouvant.

Le vote stratégique est rarement très solide. Suffit qu'une variable change et les calculs deviennent byzantins: «Un vote pour X est un vote pour Y. Ou alors est-ce de voter Y qui favorise X?» Le NPD le constate à la dure vendredi en prenant connaissance du Sondage Léger-Le Journal de Montréal-Le Devoir.

Le ROC est plongé dans une course à deux entre le Parti conservateur et le Parti libéral; le NPD reprend son statut traditionnel de tiers parti. Dans un tel contexte, il semble clair que le Québec, dont une bonne partie des électeurs comptait bloquer Harper en votant orange, ne pourra empêcher la réélection d'un gouvernement conservateur. Même qu'une partie du Québec pourrait y contribuer: les conservateurs y gagnent des points!

Pendant ce temps — c'est l'élément le plus spectaculaire de ce sondage —, le NPD chute de 10% au Québec. En une semaine. Un tel affaissement, si rapide, est chose rarissime en campagne électorale. Et s'il se concrétise, il risque de passer à l'histoire. En 2011, avec 43% des votes au Québec, le NPD avait surfé sur une « vague orange » et raflé 58 sièges. Si le scrutin avait eu lieu la semaine dernière, le NPD aurait recueilli 28% et beaucoup moins d'élus. À quoi cela est-il dû?

Au faux débat sur le niqab lors de la cérémonie de citoyenneté, répondront plusieurs. Ce serait trop simple. Les libéraux de Justin Trudeau ont une position quasi similaire à celle de Thomas Mulcair au Québec et ont continué leur lente, mais solide remontée.

Les problèmes de Thomas Mulcair ont commencé avant l'éclatement de l'affaire du niqab. N'a-t-il pas froissé nombre de progressistes québécois — selon l'intéressante hypothèse de Chantal Hébert, dans le *Toronto Star* — lorsqu'il a adopté, sur les finances publiques,



ANTOINE ROBITAILLE

une position d'« austérité » s'apparentant à celle du PLQ au pouvoir à Québec? Et cela, afin de gagner des points en Ontario, encore traumatisé par l'ère Rae?

D'autres facteurs ont nui au chef néodémocrate. Notamment, ses nombreuses contradictions. Oui, il a de l'expérience, mais le Mulcair qui fut élu libéral à Québec a défendu des positions totalement inverses à celles que son parti et lui mettent en avant aujourd'hui. Contraste entre Thomas et Tom souligné de manière efficace par Gilles Duceppe au dernier débat. Faire l'éloge de Margaret Thatcher au début des années 2000 pour ensuite, 15 ans plus tard, se joindre à un parti de gauche après avoir été approché par le PCC; avoir bataillé pour la privatisation du mont Orford pour ensuite la combattre; prôner la fin des subventions à la Davie au début du siècle, pour, moins de vingt ans plus tard, se plaindre qu'Ottawa ne l'a pas aidée... Il y a ici présomption de duplicité, renforcée par les attaques de Justin Trudeau, selon qui M. Mulcair ne tiendrait pas les mêmes propos en français et en anglais sur le projet Énergie Est de TransCanada; projet auquel s'oppose une bonne partie de l'électorat du Québec.

À cette présomption s'est ajoutée cette position sur le niqab. Un sujet traité certes par M. Mulcair comme une question délicate, mais qui devait être tranchée par les juges et seulement. Le chef néodémocrate s'est ainsi mis en porte à faux par rapport à l'opinion québécoise. Et une partie de celle du ROC. Ici, des nationalistes qui songeaient voter pour le NPD se sont en plus souvenu que son chef avait farouchement combattu la loi 101 et n'arrivait pas à dire clairement s'il a participé ou non au *love-in* de 1995.

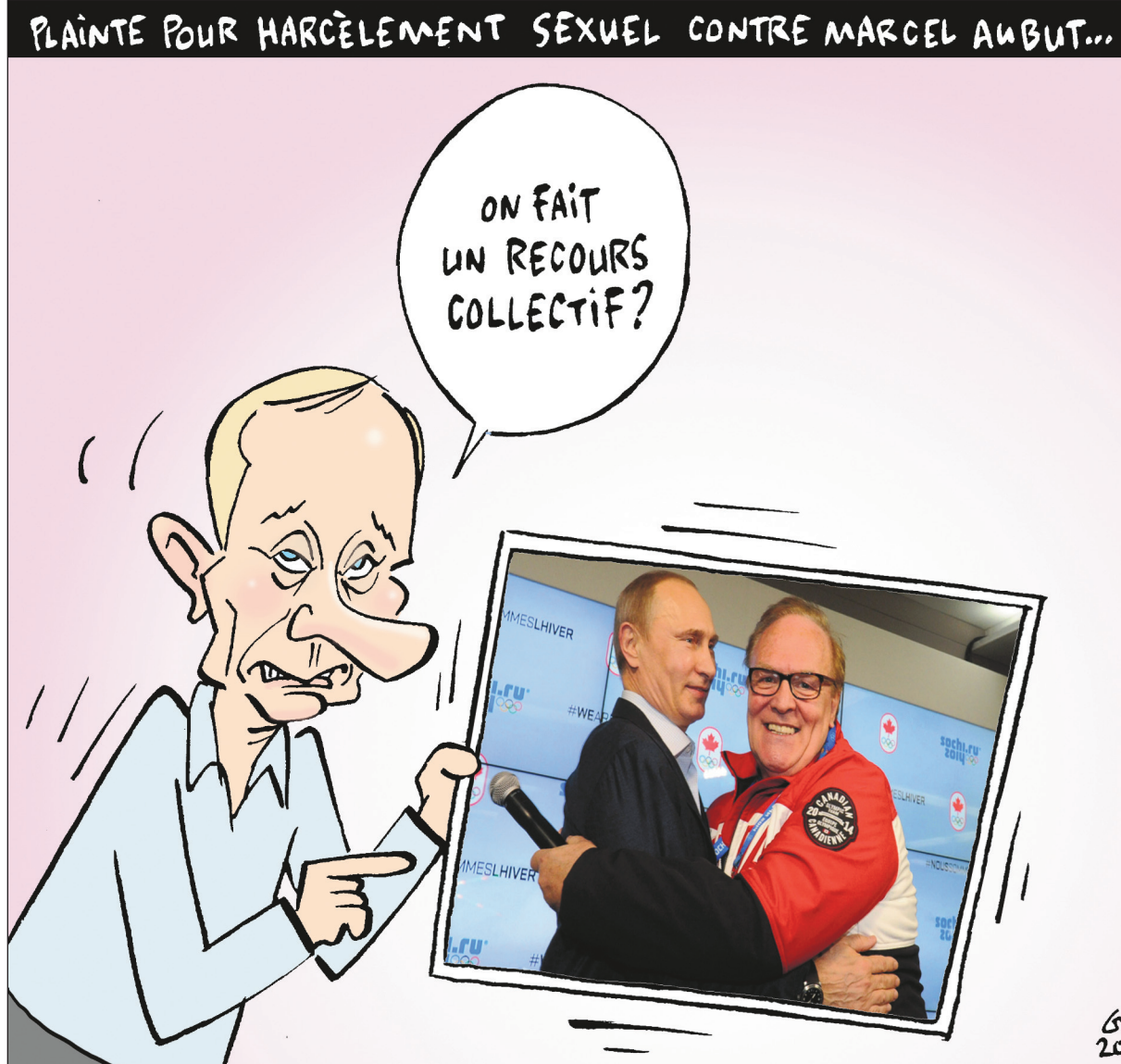
Le Bloc québécois profite de la chute du NPD. Heureusement, car il sait comme aucun parti pancanadien porter les consensus québécois à Ottawa. Il comble un défaut du fédéralisme canadien: la non-représentation des États fédérés dans les institutions centrales. Il avait été un peu facilement mis de côté, voire négligé depuis le début de la campagne: « Ah, le Bloc, c'est fini! » Le vote stratégique, aussi légitime soit-il, ne devrait pas conduire à l'autoeffacement d'une minorité nationale comme le Québec. Comme l'Écosse au Parlement de Westminster, le Québec et son État gagnent à avoir des représentants au sein du Parlement fédéral.

Chose certaine, Thomas Mulcair aura fort à faire, au débat de ce soir à TVA et à *Tout le monde en parle* dimanche, s'il veut retrouver les scores qu'il obtenait en début de campagne. C'est peut-être ainsi dire mission impossible.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjoint PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

GARNOTTE
2015-10-02

L E T T R E S

Lendemain de manifestation

Comme chaque lendemain de manifestation, j'enrage. Mes dents ont grincé toute la journée en entendant dans les médias l'expression « population prise en otage » et en lisant des titres comme « Les professeurs font l'école buissonnière ».

Déplorer qu'une manifestation entrave notre petit quotidien relève, pour moi, de la démission. Nous avons démissionné de notre *job* de citoyen qui lutte, minimalement, pour ne pas tout céder aux puissants de ce monde. Le 1% nous a donné notre 4%: nous sommes relégués à notre rôle de contribuable qui accepte sans broncher. Plus tristement encore, nous nous rangeons du côté des dirigeants et nous renions celles et ceux qui se battent pour obtenir plus et gagner en mieux-être. Et ce, même si nous ne sommes ni patrons, ni dirigeants, ni puissants.

A force de baigner dans l'individualisme, nous semblons avoir oublié que nous sommes une collectivité, qui, en s'unissant, pourrait faire pencher la société plus en sa faveur. Nous ne voulons plus lutter. Pire, nous nous trompons d'ennemi. Avec le délaissement du mot « ouvrier », nous serions-nous soudainement mis à penser que nous n'en sommes plus, des ouvriers? Ce serait

oublier que bien peu d'entre nous ont un contrôle sur notre travail, voire sur nos conditions de vie.

J'ai l'impression que nous ne voulons plus nous associer à la classe que nous formons, qu'on l'appelle classe « ouvrière » ou « moyenne ». Mais refuser ce titre et dénigrer les luttes qui viennent avec, c'est se faire croire que si on le voulait, on pourrait, nous aussi, changer de « classe ». Les dirigeants de ce monde sont morts de rire en nous caressant cette chimère et en nous regardant nous détourner des syndicats, des institutions qui pourraient pourtant équilibrer les rapports de force.

Martine B. Côté
 Québec, le 30 septembre 2015

Une position absurde

Je sais, pour avoir marié un immigrant en 2007, que l'on fait signer la Déclaration de reconnaissance des valeurs québécoises avant d'accorder la résidence permanente: accepter la laïcité de l'État et l'égalité hommes-femmes, entre autres. Il y a donc beaucoup de parjures au Québec... et beaucoup de discussions vaines.

Si on refuse ma photo de passeport parce que j'ai un bandeau dans les cheveux, je ne vois pas pourquoi on accepterait qu'une femme demeure voilée pour recevoir sa citoyenneté. Il n'y a pas de

racisme ni de xénophobie dans cette demande, seulement de la logique et de la justice: comment identifier une personne voilée?

La position de Thomas Mulcair, en ce sens, est d'une totale absurdité. De même, refuser de polluer les provinces de l'Ouest et accepter que le pétrole transite par le Saint-Laurent est inadmissible, quelles que soient les mesures de sécurité prises à cet effet.

Maryse Laurence Lewis
 Montréal, le 30 septembre 2015

L'âge est un facteur aggravant!

Ce n'est pas vrai, comme dans le cas de M^{me} Lise Thibault ou autre, que l'âge sévèrement un facteur qui peut innocenter ou diminuer la sentence d'un citoyen. Voyons donc!

Une personne qui, par exemple, a 76 ans est censée avoir plus de maturité, plus de jugement et surtout mieux comprendre les conséquences d'un geste. N'oublions pas qu'à 76 ans, la personne a l'âge de raison beaucoup plus de fois qu'à 19 ans!

Donc, la sentence doit logiquement considérer l'âge. Oui, l'âge est un facteur aggravant.

Michel Beaumont
 Québec, le 1^{er} octobre 2015

L I B R E O P I N I O N

À l'école en « classe affaires »

MARIE-FRANCE LANOUE

Doctorante en philosophie à l'Université Laval

Nos écoles au Québec ne vont pas très bien. Mais voilà que s'ajoute aux problèmes de classes trop nombreuses et de suppression de services un système à deux vitesses auquel nos enfants ne peuvent pas échapper. Un système qui désavantage de manière odieuse les familles à plus faibles revenus. Pour illustrer la chose, on fait référence le plus souvent aux activités offertes par le service de garde (SDG) lors des journées pédagogiques. Récemment, il était question du cas de l'école Saint-Marc, dans Rosemont, où « il était prévu que les enfants n'ayant pas apporté la contribution supplémentaire seraient gardés à l'intérieur de l'école en après-midi [tandis que] la cour d'école serait réservée à ceux dont les parents avaient payé 27\$ ». Heureusement, la gestion des activités dans les services de garde n'est pas la même partout et on ne retrouve pas systématiquement des cas d'abus. Sauf que...

Deux options

Le système à deux vitesses a quelque chose de bien plus insidieux. Vous savez comment est gérée l'heure du dîner des enfants en milieu scolaire? Je l'ai appris, moi, quand mon aîné a fait son entrée à la maternelle l'an dernier. À l'inscription de l'enfant, on vous demande d'abord à quelle fréquence vous utiliserez le

service de garde. Si vous êtes un utilisateur régulier, alors pas de problème: l'heure du dîner de votre enfant sera assurée automatiquement par le service de garde et il vous en coûtera 8\$/jour.

En revanche, si vous êtes, comme moi, un utilisateur sporadique, vous devrez choisir (j'avoue ne pas bien saisir où se situe la liberté du choix dans toute cette histoire) entre deux options. Première option: vous payez 2\$/jour, le dîner de votre enfant est assuré par le service des dîneurs, votre enfant mange dans la grande cafétéria de l'école tous niveaux confondus, le ratio est généralement d'un surveillant pour 60 élèves. Après le repas, les enfants vont jouer dans la cour d'école.

Deuxième option: vous payez entre 3\$ et 3,50\$/jour, le dîner de votre enfant est assuré par le service de garde, votre enfant mange dans sa classe ou dans le local du service de garde avec des enfants d'un même groupe d'âge, le ratio est d'un surveillant pour environ 20 élèves. Après le repas, votre enfant a la possibilité de participer à des activités encadrées. Comme parents, c'est évident qu'on préférerait que nos enfants soient dans un environnement calme pour le dîner, avec leurs amis, de préférence. C'est évident qu'on aimerait privilégier une surveillance de qualité où les surveillants ne sont pas débordés par un grand nombre d'enfants. C'est évident aussi

qu'on serait heureux de savoir qu'ils ont la possibilité de faire des activités agréables après le repas. Sauf que...

Injustice flagrante

Le fait qu'il existe cette possibilité pour certains et pas pour d'autres crée des inégalités entre les enfants, dès la petite école. Le système à deux vitesses, c'est ni plus ni moins que la création d'une « classe affaires » dans nos écoles. Pour les parents qui ont des horaires de travail standards et qui utilisent le service de garde régulièrement, c'est difficile de voir qu'il y a un problème puisque la question du dîner ne se pose même pas.

Pour les autres, par contre, l'injustice est beaucoup plus flagrante. Les autres, ce sont ceux à qui on laisse le soi-disant « choix »: ceux qui travaillent à temps partiel, ceux qui ont des horaires de travail atypiques, ceux qui ne travaillent pas, ceux qui sont étudiants, bref ceux pour qui c'est déjà un peu plus difficile. Une grande partie de ceux-là aimerait bien pourtant pouvoir profiter du service de garde au même tarif que les autres pour les journées où c'est nécessaire. Mais non! Ceux qui utilisent le service de garde de manière sporadique, ceux-là devront payer plus cher que tous les autres. Car ils devront alors payer la journée à plein tarif en plus de payer pour l'heure de dîner. C'est une manière de fonctionner qui est injustifiable pour une société

qui se dit « égalitaire » et « démocratique ».

L'heure du dîner est un vrai problème dans nos écoles actuellement et la faute ne revient pas au service de garde mais à la manière dont est gérée l'éducation au Québec. La vérité finalement, à regarder le portrait de l'école publique plus attentivement — et de la société en général —, c'est que l'éducation est loin d'être une priorité pour l'élite au pouvoir. Ce qui obsède le gouvernement, c'est l'économie. Allez jeter un coup d'œil aux priorités du gouvernement de Philippe Couillard. Jamais il n'est question d'éducation ou de culture. Non! Parce que ce n'est pas rentable (c'est ce qu'ils essaient de faire croire à la population). De réfléchir et d'agir d'une telle manière, c'est pathétique. D'avoir si peu de vision pour l'avenir, c'est une aberration. C'est ça, le Québec de demain que nous voulons pour nos enfants? Un Québec qui fait la promotion d'une saine économie mais qui crée une ségrégation financière entre les « classes » dès la petite école?

Au fait, Monsieur Couillard, pensez-vous vraiment que vous auriez pu vous hisser à la tête d'un gouvernement sans une excellente éducation? Il serait temps de mesurer l'importance que revêt l'éducation pour une société et cesser d'amputer l'avenir du Québec. Bientôt, ce sera le Québec qu'on portera à bout de bras. Alors je pense qu'il y a de quoi se révolter.

IDÉES

De Trudeau père à Trudeau fils, un legs à corriger

La concentration du pouvoir au bureau du premier ministre corrompt la fédération

DENIS SAINT-MARTIN

Professeur et chercheur au Département de science politique de l'Université de Montréal

Dans une entrevue à la CBC avec Peter Mansbridge il y a deux semaines, Justin Trudeau s'est engagé à renverser la tendance à la concentration du pouvoir au bureau du premier ministre (BPM), qui a commencé sous le règne de son père dans les années 1970, et qui s'est accélérée par la suite. «*Nous sommes rendus à la fin*», a dit M. Trudeau, tout en reconnaissant la filiation qu'il y a derrière cette promesse. «*Je le reconnais, et je pense que j'aime bien la symétrie de l'idée que ce soit moi qui mette fin à cela*», a-t-il ajouté.

Cet engagement est le bienvenu. Mais pour le tenir, Justin Trudeau devra s'attaquer aux raisons qui ont mené son père à centraliser les pouvoirs au BPM. La croissance de l'État et les besoins de coordination ont partout favorisé la consolidation du pouvoir au centre de l'exécutif depuis les années 1970. Mais au Canada, ce phénomène a pris une force particulière à cause de son lien historique étroit avec le fédéralisme.

Le premier ministre comme président

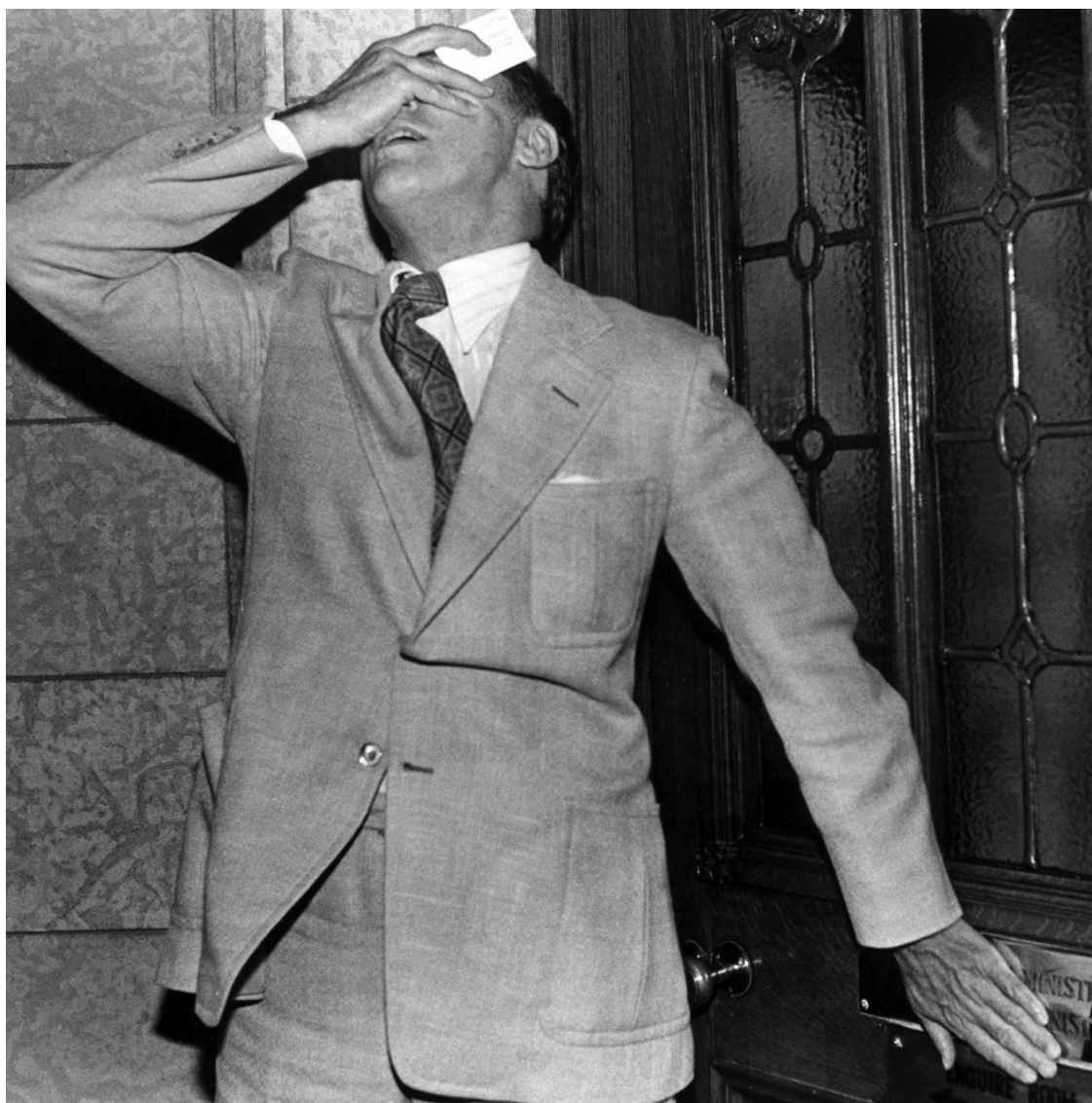
C'est pour contrer les forces centrifuges associées au nationalisme québécois et au régionalisme que le premier ministre Trudeau a voulu concentrer les pouvoirs autour de son bureau et renforcer le pouvoir des agences centrales (Conseil privé, Affaires intergouvernementales, Conseil du Trésor et Finances). Certains ont à l'époque décrit les réformes apportées par Trudeau père comme une forme d'«*américanisation*» ou de «*présidentialisation*» de l'exécutif au Canada.

Dans le système présidentiel américain, l'exécutif est monocéphale (une seule tête). En système parlementaire, les décisions sont prises en Conseil des ministres. L'exécutif est collégial. Le premier ministre est «*primus*», mais aussi «*inter pares*». Or, cet équilibre a été rompu avec le renforcement du BPM. Selon Donald Savoie de l'Université de Moncton, le Conseil des ministres serait devenu un simple «*focus group*» qui ne sert qu'à tester les idées du premier ministre et de ses proches conseillers.

Un fédéralisme conflictuel

La concentration du pouvoir sous Trudeau père correspond à la vision conflictuelle du fédéralisme qui se substitue alors à la vision coopérative des années Lester B. Pearson. Le fédéralisme coopératif des années 1960 et le fédéralisme fonctionnel qui l'a précédé ne nécessitaient pas d'imposantes structures au centre du gouvernement. Jusqu'à Trudeau père, le BPM était une organisation cléricale, où travaillaient quelques secrétaires responsables de la correspondance du premier ministre. Aujourd'hui, le BPM ne cesse de croître. Son personnel est passé de 68 en 2005 sous Paul Martin, pour se situer à entre 82 et 105 sous Stephen Harper.

La vision conflictuelle du fédéralisme projette une image hostile des identités nationales et régionales comme des dangers à l'unité de la fédération canadienne. Cette menace est ce qui justifie depuis la fin des années 1960 la mainmise grandissante du BPM sur le gouvernement et le Parlement. Au nom de l'unité canadienne, le premier ministre peut s'arroger



PETER BREGG LA PRESSE CANADIENNE

La concentration du pouvoir dans les mains du PM s'est accentuée à l'époque de Pierre Elliott Trudeau, qui avait une vision conflictuelle du fédéralisme. Ci-dessus, M. Trudeau s'amuse à cacher la plaque qui orne le bureau du premier ministre, après l'élection de 1979.

presque tous les pouvoirs. «*Just watch me*» veut dire que le premier ministre définit lui-même l'étendue de son autorité.

Les commandites comme abus de pouvoir

Le lien historique unissant le BPM et la question de l'unité nationale a été mis en évidence de façon magistrale par le scandale des commandites qui a suivi le référendum de 1995. Ce n'est pas un hasard si la gestion du programme des commandites était pilotée directement à partir du BPM. Cette mesure extraordinaire a mené aux abus mis au jour par la commission Gomery. Le BPM n'a pas vocation à administrer les programmes et services du gouvernement. En s'emparant du contrôle des commandites au ministère des Travaux publics, le BPM écrasait de son poids politique tous les processus et les hiérarchies censés servir à la reddition de comptes.

Le premier ministre Chrétien a déjà déclaré aux Communautés que le programme des commandites avait été «*extrêmement bon*» pour le Canada. «*Peut-être que quelques millions ont été volés... mais combien de millions de millions ont été sauvés du fait qu'on ait été capables de rétablir la stabilité du Canada en protégeant l'unité du pays?*»

Le pouvoir absolu corrompt absolument

Personne ne sait si l'unité canadienne se porte mieux ou non. Mais chose certaine, elle

a servi à renforcer le pouvoir du premier ministre sur les institutions du gouvernement fédéral. Pour défaire la poigne de fer qu'exerce le BPM, il faudra aussi défaire la vision conflictuelle du fédéralisme qui justifie l'accumulation de tant de pouvoir dans les mains d'un si petit nombre.

Le nationalisme québécois de 2015 n'est plus celui des années 1960-1970. Depuis trop longtemps, la recherche légitime d'autonomie du Québec sert à concentrer de façon abusive les pouvoirs au centre du gouvernement fédéral.

Le BPM est une institution informelle, inscrite nulle part dans la Constitution et strictement guidée par des conventions politiques non écrites. Le BPM n'est pas détectable sur l'écran radar des mécanismes formels d'imputabilité. Le pouvoir que le Bureau concentre est tel qu'il devient au fil du temps dangereusement corrompue pour ses occupants. C'est la leçon principale qui s'impose de l'affaire Right-Duffy.

Le déséquilibre de pouvoirs créé par la toute-puissance du BPM constitue une importante source de déficit démocratique qu'il convient de corriger au plus vite. Mais cette correction ne pourra venir qu'avec le développement d'une vision collaborative et asymétrique du fédéralisme, adaptée au pluralisme du XXI^e siècle et ouverte à l'accommodement des différences nationales et régionales.

Le salon bleu est funéraire



LISE PAYETTE

J'ai regardé la première période de questions au Salon bleu il y a peu de temps quand la proposition de supprimer les applaudissements a été votée à l'unanimité et que tout ce beau monde a applaudi pour une dernière fois. Il y avait de l'espoir que le climat allait peut-être s'assainir et que les réponses seraient enfin à la hauteur des questions. J'ai pu constater mardi dernier, jour où j'ai suivi toute la période de questions en direct, qu'il n'en était rien.

Le parti au pouvoir a applaudi chaleureusement le dépôt des documents concernant le fameux pacte fiscal qui semble faire le bonheur des maires de Montréal et de Québec au point qu'ils ne portent plus à terre. Les oppositions s'en sont tenues au règlement qui interdit les applaudissements. On sentait un froid glacial du côté des oppositions. Est-ce que nous, les citoyens-payeurs, serions en train de nous en faire passer une sans qu'on nous ait demandé notre avis?

Un an et demi après son élection, le Parti libéral a-t-il changé? Je répondrais: «pas tellement». Il a toujours le même ton arrogant et un peu méprisant dont le ministre du Trésor est toujours le plus représentatif, il faut bien le dire. Cet homme ne doute jamais un seul instant de ses décisions, même quand elles entraînent la destruction pure et simple de ce que d'autres avant lui ont mis tant d'efforts à construire. On pourrait penser que sa devise est: «Je fais table rase» ou «Après moi le déluge». Les deux lui vont parfaitement bien.

J'hésite à vous parler du ministre de l'Éducation qui patauge dans ses dossiers sans être capable d'expliquer clairement ce qu'il entend faire face aux coupes sauvages qui touchent ce secteur névralgique de notre devenir collectif.

Jamais la proposition qui traîne dans le décor de préparer nos enfants à répondre aux besoins des entreprises plutôt que de leur apprendre à transformer le monde qui va leur appartenir, jamais cette proposition ne sera acceptable. Notre toute première préoccupation devrait être l'instruction mise à la disposition des enfants du Québec afin qu'ils deviennent autre chose que des fabricants d'argent pour les plus riches qu'eux. Là-dessus, comme pour beaucoup d'autres choses, le gouvernement est sourd comme un pot.

Dans ce Salon bleu si triste à la fin, il y a un ministre très visible qui fait de gros efforts pour être l'humoriste de service. Le bon docteur Barrette ne recule devant aucune pitrerie pour faire rire tout le monde. Il torture les mots, les idées aussi, la vérité souvent, et il est évident qu'il se trouve très drôle. Si ça n'était pas interdit, il s'applaudirait lui-même. On sait que ce n'est pas la modestie qui l'étouffe. Ce qui finira par l'étouffer, ce sont les bons services qu'il rend à ses collègues médecins qui vont lui en devoir toute une et la ténacité des infirmières qui vont lui montrer de quel bois elles se chauffent. Cette fois, je crois qu'elles ont vraiment le gros bout du bâton.

Il est évident que les petits jeux politiques à Québec ont réussi à passer sous l'écran radar à cause de la durée insensée de la campagne électorale fédérale. Préoccupés par les manœuvres douteuses des conservateurs durant toutes ces semaines, par les entourloupettes de monsieur Mulcair selon la province où il se trouvait ou les affirmations solennelles de l'admiration de Justin Trudeau, les citoyens et citoyennes ont pris le temps de refaire connaissance avec Gilles Duceppe dont ils ont fini par apprécier la franchise, la détermination et le courage, qui sont des qualités de plus en plus rares, même au Québec.

Nous sommes le 2 octobre. Nous sommes en campagne électorale depuis si longtemps que j'ai l'impression que ça fait six mois au moins. Tout a été dit et dédit. Et il est évident que tout reste à faire. C'est le bout le plus difficile et le plus important. Ouvrez l'œil, car il n'est pas dit qu'on n'essayera pas de nous en passer des pas mûres dans les jours qui restent.

On disait autrefois que «*l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt*». Je vous propose une nouvelle version: «*l'avenir appartient à ceux qui se tiennent debout*».

Ce matin, je le confesse, mon cœur est catalan. Ces millions de personnes dans les rues de Barcelone pour célébrer une victoire imparfaite mais une victoire indéniable ont été un réconfort pour nous tous dans notre désir de chanter et de danser dans nos rues comme ils l'ont fait chez eux. Je souhaite un jour retourner en Catalogne pour voir de près de quoi ça a l'air, un peuple heureux et enfin libre. La dernière fois que j'y suis allée, il y a longtemps, ils en parlaient beaucoup mais c'était encore un rêve. Ils sont maintenant tout près d'avoir un pays.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Un piège à loup

CLAUDE BOUCHER

Professeur à la retraite de l'Université de Sherbrooke

Tient-on pour une simple histoire de niqab n'impliquant qu'une seule personne à réélire un gouvernement rétrograde qui s'est acharné de tant de façons et depuis tant d'années à nous bernier? Tient-on à voir les finances publiques dilapidées dans des lubies militaristes et dans d'interminables procès intentés à des sénateurs véreux choisis par M. Harper, à subir des recensements sabotés par des échantillonnages faussés, donc sans valeur, à voir bâillonner nos chercheurs, à voir que nos artistes faute de subsides cessent de rayonner chez nous et à l'étranger, à souffrir que les budgets de Radio-Canada soient brutalement réduits, à continuer à subir un parti qui a saccagé la bonne réputation que le Canada s'était naguère taillée à l'échelle internationale et risquer de voir le pétrole albertain venir souiller nos cours d'eau et notre sol?

Cette histoire de niqab est en train de se transformer en pelure de banane idéologique. Elle ressemble à la cape rouge que le toréador agite devant le taureau tout en cachant l'épée qui le mettra à mort. Il est temps de se rendre compte que Harper et les conservateurs tentent par ce leurre de nous tromper.

Au Québec, une très forte majorité de personnes est d'accord avec l'idée que tous et toutes devraient donner et recevoir des services publics avec le visage découvert. Une majorité de personnes est d'accord pour penser que ces voiles constituent une offense au principe fondamental de l'égalité des hommes et des femmes. M. Duceppe a raison sur ce point. Est-ce une raison pour mordre à cet appât empoisonné?

Appel au lucide bon sens

Car il est incorrect d'invoquer la liberté religieuse garantie par les chartes pour prétendre que nous devrions affaiblir ces principes. Le Coran, le texte fondamental de l'islam, recommande aux femmes de se vêtir modestement, et rien de plus. Les niqabs, les tchadors et même les hidjabs ne proviennent que de coutumes tribales auxquelles il est absurde que les lois et les tribunaux canadiens soient forcés de se soumettre en vertu de nos chartes. Sinon, il n'est pas de limites aux caprices obscurantistes auxquels il nous faudrait nous plier.

Il est clair que les chefs du NPD et du Parti libéral se sont laissés égarer par un juridisme mal analysé et mal compris (tout comme certains magistrats, d'ailleurs) et sont tombés dans le traquenard conservateur, qui, je le crains, a été suggéré par ce gourou australien, maître dans l'art de tromper les élec-

teurs, qui a permis à un David Cameron décrié par l'opinion publique de son pays de conserver le poste de premier ministre du Royaume-Uni. Constatons que durant toutes les années où les conservateurs ont détenu le pouvoir, ils ont négligé de légiférer sur ces questions; constatons aussi qu'ils tentent maintenant en pleine période électorale de soulever une telle question afin d'exploiter la maladresse de leurs adversaires à traiter ce problème fictivement entretenu.

Le jour de l'élection étant passé, qu'une coalition NPD-Parti libéral (et Bloc québécois s'il y a lieu) vote des lois claires destinées à combler les vides où certains ont tenté de s'engouffrer pour contourner les principes qui régissent notre conception du monde et notre vie commune.

Revenons au lucide bon sens par lequel nous étions il y a peu éclairés. Votons ABC: «*anybody but Conservative*». Que chacun ou chacune détermine lucidement et sans parti pris quel candidat a le plus de chance de remporter sa circonscription et vote pour lui. Que l'on se rende compte que, si le Bloc québécois a rempli naguère un rôle utile, il ne peut être dans les circonstances que néfaste en divisant le vote. Le 19 octobre prochain, déposez votre bulletin dans une urne de carton et non dans un piège à loup. Sachez délimiter qui sont vos plus dangereux adversaires. Bon sens oblige.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Veronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRALE: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Rettono-Panzavelli (reporters); INFORMATION POLITIQUE: Marco Fortier (chef de division), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélier-Cirino et Robert Dutsiac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTURELLE: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIVRE: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Cailion, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; SOUTIEN À LA RÉDACTION: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Mélanie Simard (adjointe par intérim); LAURENCE HÉMOND (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliève (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS

VOTE

SUITE DE LA PAGE 1

30%. Ces résultats mèneraient à un gouvernement minoritaire.

La dégringolade du NPD est plus marquée au Québec, avec une chute de 10 points en une semaine — après une autre perte de 8 points la semaine précédente. Les troupes de Thomas Mulcair ont perdu une vingtaine de points au Québec depuis le début de la campagne électorale. Le NPD continue de dominer dans la province avec 28% des intentions de vote, mais se fait talonner par le Parti libéral (24%), le Bloc québécois (24%) et le Parti conservateur (21%).

Signe que le Bloc québécois revient dans la course, le parti de Gilles Duceppe mène désormais chez les francophones au Québec (30% des intentions de vote), devant le NPD (27%), les conservateurs (22%) et les libéraux (18%). Cette élection risque de se jouer au Québec, où les électeurs semblent plus enclins qu'ailleurs au pays à changer d'idée.

« Il y a du mouvement dans la campagne. Tranquillement, on se dirige vers une course à deux sur le plan national. Il y a aussi des luttes à deux ou à trois au Québec », dit Christian Bourque, vice-président de la firme Léger.

A noter, même si le port du niqab et le terrorisme occupent beaucoup de place dans les propos des chefs, seulement 15% des répondants au Québec nomment « la sécurité et le Canada dans le monde » comme l'enjeu le plus important de la campagne, préférant plutôt « l'économie et les finances publiques » (52%) ou « les politiques sociales et la gouvernance » (28%).

Un débat important

Le débat des chefs, ce vendredi soir à TVA — le dernier d'ici au scrutin du 19 octobre —, prend une importance cruciale pour la dernière portion de la campagne. Justin Trudeau et Thomas Mulcair doivent se démarquer comme la meilleure solution de rechange à Stephen Harper, estime Christian Bourque. Le gagnant du débat peut créer l'impression qu'il a le vent dans les voiles et obtenir l'appui des électeurs qui veulent se débarrasser du gouvernement Harper.

La majorité des répondants (57%) ont l'intention de regarder le débat, selon le sondage. Parmi ceux-ci, 67% affirment qu'ils n'ont jamais changé d'opinion après avoir regardé un débat des chefs.

« Le débat peut devenir un moment extrêmement important où les électeurs vont dire: "voici où la course s'en va". Le vote stratégique devient important », dit-il.

Plus de quatre électeurs sur dix (43%) peuvent encore changer d'idée, indique le sondage mené cette semaine entre le 28 et le 30 septembre. 2107 électeurs canadiens, dont 999 au Québec, ont répondu au questionnaire sur Internet.

Le Bloc québécois et le Parti conservateur ont les appuis les plus solides: 68% des bloquistes et 61% des conservateurs affirment qu'ils ne changeront pas d'idée, peu importe ce qui arrivera d'ici au scrutin. À l'inverse, 49% des électeurs libéraux et néodémocrates indiquent qu'ils peuvent changer d'idée. Justin Trudeau est le deuxième choix des néodémocrates et Thomas Mulcair est le deuxième choix des libéraux. Bref, libéraux et néodémocrates veulent « voter du bon bord » pour battre les conservateurs.

Les libéraux en hausse

« Une bonne partie de cette campagne est un référendum sur le gouvernement Harper. Pour l'instant, ça joue en faveur des libéraux », explique Christian Bourque, de la firme Léger.

Le sondeur note que les libéraux montent lentement mais sûrement dans les intentions



Justin Trudeau reçoit l'accolade d'un militant libéral à Montréal. Le Parti libéral domine maintenant dans les intentions de vote des Canadiens.

PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

L'enjeu le plus important

	Canada	Québec
L'économie et les finances publiques	50%	52%
Les politiques sociales et la gouvernance	27%	28%
La sécurité et le Canada dans le monde	16%	15%
Je ne sais pas	5%	4%
Je préfère ne pas répondre	2%	1%

Source: Sondage Léger-Le Devoir-TVA-Le Journal de Montréal réalisé en ligne entre les 28 et 30 septembre 2015 auprès de 2107 personnes âgées de 18 ans et plus (999 au Québec). Un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 2,1%, 19 fois sur 20.

de vote depuis le déclenchement de la campagne électorale. Le NPD chute brutalement, tandis que les conservateurs reprennent le terrain qu'ils avaient perdu. Dans les derniers moments d'une campagne électorale, la tendance du vote est cruciale pour aider à prédire l'issue du scrutin.

Quelque 27% des électeurs canadiens croient que le parti de Justin Trudeau incarne le mieux le changement, tandis que 25% croient que c'est le NPD, 13% le Parti vert et 8% le Parti conservateur. Les chefs des trois principaux partis se trouvent à égalité statistique quand il s'agit de déterminer qui serait le meilleur premier ministre.

Même s'ils se maintiennent dans les intentions de vote, les conservateurs ont un désavantage sur leurs adversaires: 56% des électeurs canadiens seraient déçus si Stephen Harper remportait l'élection. Par contre, les conservateurs sont perçus comme des ga-

Intentions de vote

	Canada	Québec	24 septembre 2015 (au Canada)
PLC	32%	24%	31%
PCC	30%	21%	31%
NPD	26%	28%	29%
Verts	6%	3%	5%
Bloc	6%	24%	5%

Source: Sondage Léger-Le Devoir-TVA-Le Journal de Montréal réalisé en ligne entre les 28 et 30 septembre 2015 auprès de 2107 personnes âgées de 18 ans et plus (999 au Québec). Un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 2,1%, 19 fois sur 20.

Meilleur premier ministre

	Aujourd'hui	5 sept. 2015
Thomas Mulcair	24%	25%
Stephen Harper	24%	21%
Justin Trudeau	23%	21%
Autre	4%	3%
Aucun	13%	16%

Source: Sondage Léger-Le Devoir-TVA-Le Journal de Montréal réalisé en ligne entre les 28 et 30 septembre 2015 auprès de 2107 personnes âgées de 18 ans et plus (999 au Québec). Un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 2,1%, 19 fois sur 20.

gnants même s'ils déplaisent à une majorité d'électeurs. Le tiers (30%) des Canadiens croit que le Parti conservateur formera le prochain gouvernement, comparativement à 25% pour le Parti libéral et 16% le NPD. Au Québec, 34% des électeurs croient que le prochain gouvernement sera conservateur, 22% libéral et 19% néodémocrate.

Le Devoir

POÈTE

SUITE DE LA PAGE 1

les mélodies de France Bernard, qui est aussi la conjointe du neveu du poète. « J'y suis allée intuitivement », dit-elle. « Gilbert Langevin n'était pas dans la vie matérielle. Il vivait de ses mots. Mais il a probablement souffert du manque de reconnaissance. » Or, le jour du spectacle, au festival, hommage sera rendu au poète par des personnages qui l'ont aimé ou connu: son frère, le sculpteur Roger Langevin, l'éditeur et président du festival Gaston Bellemare et l'ancienne directrice du Devoir Lise Bissonnette.

« Gilbert était un fou de littérature », dit, joint au téléphone, Roger Langevin.

Né, comme France Bernard, au Lac-Saint-Jean, plus particulièrement dans le village de La Doré, Gilbert Langevin a fait son cours classique à Sainte-Anne-de-Beaupré, puis à Montréal. Jeune, il avait tendance au mysticisme, raconte son frère. « Il voulait être un saint », dit-il, et regrettait parfois, même enfant, de ne pas être déjà mort. Puis il a complètement délaissé la religion après avoir réalisé qu'elle était elle aussi menée par des intérêts matérialistes.

« Il n'a pas accepté qu'on lui défende de lire Sartre ou Camus », rappelle Roger Langevin.

Ce sont donc les mots qui ont meublé sa vie, des mots qu'il griffonnait sur des coins de table, sur des serviettes de papier, dans le Plateau-Mont-Royal, rue Saint-Denis ou au parc Lafontaine. Des mots qui devenaient des livres et des chansons.

« Le seul emploi qu'il ait eu était à l'ancienne Bibliothèque nationale, qui était alors la bibliothèque

Saint-Sulpice. Là, il passait ses journées à lire. Il a énormément lu. Il était très érudit. Il avait aussi une mémoire phénoménale et pouvait donc se souvenir de passages entiers de livres. »

À 18 ans, Gilbert Langevin vient à Montréal pour rencontrer Gaston Miron, qui le convainc d'abandonner les structures poétiques figées en vers, en pieds et en alexandrins. « De toute façon, il n'était pas très porté sur la structure. À partir de ce moment-là, il n'a plus écrit de vers classiques, sauf lorsqu'il écrivait des chansons », poursuit Roger Langevin.

Ces chansons lui permettaient de passer ses messages plus simplement qu'avec la poésie et aussi, à l'occasion, de rencontrer de plus grands auditoires.

Une sculpture

Gilbert Langevin était un oiseau de nuit alors que son frère aimait le jour. Il aimait la ville, alors que son frère aimait la campagne. « Pourtant, nous étions un peu comme des jumeaux, se souvient Roger Langevin. J'essayais de le ramener dans le monde réel. » Durant le festival, une sculpture du poète moulée par son frère Roger sera exposée à la maison de la culture de Trois-Rivières. Le sculpteur a mis des années avant d'arriver à réaliser cette œuvre. Il a finalement choisi de le présenter assis, « un peu croché ». « Ça n'est pas nous qui le regardons, mais lui qui nous regarde », dit-il.

Souffrant de maladie bipolaire à partir de l'âge de 40 ans, Gilbert a connu des périodes d'itinérance, exagérées dans les médias, selon son frère. « Lorsque je lui demandais où il habitait, il disait qu'il habitait à l'arbre numéro 13, au parc Lafontaine. » Il écrivait aussi sous différents pseudonymes, celui de Carmen Avril lorsqu'il dévoilait

son côté plus féminin, mais aussi celui de Régis Auger ou de Zéro Dégel. Durant la Crise d'octobre, il avait répondu à un journaliste lui demandant comment il envisageait l'avenir: « Je m'attends au pire, mais j'espère Lemieux » faisant référence à l'avocat des félusques, Robert Lemieux. « Il parlait aussi de la souffrance du Québec, qu'il décrivait comme une Sous-France », se souvient son frère. La chanson Marie-France, que chante France Bernard, en témoigne. « Tout est en pann' dans ce pays / qui se défait qui se défrance / le pir' des fruits de la souffrance, c'est d'avoir mal de vivre ici. »

Après son séjour à Trois-Rivières, la sculpture de Gilbert Langevin pourrait connaître un avenir à Montréal, pour autant qu'on lui trouve une place. Le Plateau-Mont-Royal, cher à Gilbert Langevin, ou le parc Lafontaine seraient des endroits tous désignés. « J'aimerais l'intégrer dans un circuit où il y aurait des sculptures d'autres poètes », dit Roger Langevin.

Pour sa 31^e édition, qui se déploie du 2 au 11 octobre 2015, le Festival international de Trois-Rivières reçoit une centaine de poètes de différents pays du monde, du Congo au Danemark en passant par l'Argentine, qu'on pourra écouter, rencontrer et découvrir dans 40 lieux de la ville. Des lectures, mais aussi des expositions, des spectacles, notamment S'agripper aux fleurs, un collectif innu, des ateliers et des remises de prix animeront la ville à l'occasion de ce rendez-vous.

Et les éditions des Forges font paraître Les joyaux de la colère, un recueil des sept livres que Langevin a précédemment fait paraître dans cette maison d'édition.

Le Devoir

■ Plus d'infos à www.fiptr.com

ENBRIDGE

SUITE DE LA PAGE 1

d'urgence en milieu terrestre et aquatique qui répondent aux normes de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. C'est totalement inacceptable », a déclaré jeudi Jean A. Lalonde, préfet de cette MRC de 23 municipalités et maire de Très-Saint-Rédempteur.

« Comment un organisme fédéral peut-il approuver un tel projet alors qu'Enbridge est incapable de fournir un plan d'intervention spécifique ainsi qu'un temps d'intervention précis pour protéger nos prises d'eau potable municipale? » a-t-il ajouté.

La question de la protection de l'eau est effectivement bien présente, puisque le pipeline 9B traverse la rivière des Outaouais, mais aussi celle des Mille-Îles et celle des Prairies. Et en cas de rupture à un point de traversée d'un cours d'eau, il faudrait « un maximum de 13 minutes » pour stopper le déversement, a précisé jeudi Jacques Bérubé, directeur de la sécurité publique de Terrebonne.

Cela signifie que lorsque le pipeline 9B transportera 300 000 barils de pétrole chaque jour, dans deux ans, le contenu de 2708 barils pourrait s'écouler en 13 minutes. Cela équivaut à 430 625 litres. Une étude produite par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en vue d'évaluer les impacts d'un déversement lié au projet Energie Est concluait aussi qu'un déversement dans la rivière des Outaouais menacerait 26 prises d'eau potable.

Plan et comité

Appelé à commenter les risques évoqués par plusieurs intervenants jeudi, l'Office national de l'énergie (ONE) s'est toutefois voulu rassurant. Des mesures de sécurité ont été exigées d'Enbridge pour les traversées des cours d'eau, en plus d'un plan « obligatoire » de mesures d'urgence. L'ONE a aussi indiqué au Devoir que la pétrolière bénéficie de 12 mois pour présenter une « analyse » qui doit permettre de statuer sur la pertinence d'installer des valves de sécurité supplémentaires le long du pipeline.

Est-ce que le ministère de l'Environnement du Québec a exigé d'Enbridge la mise en place de plans d'urgence pour les municipalités et pour les traversées de cours d'eau? Ni le cabinet du ministre David Heurteil ni le service de relations avec les médias du ministère n'ont répondu aux questions du Devoir.

Enbridge a toutefois assuré qu'elle a mis en place un « plan intégré des mesures d'urgence » pour l'ensemble du tracé du pipeline 9B. La pétrolière a également déposé « un plan d'action des interventions d'urgence » à l'ONE. Les mises à jour de ce plan doivent aussi être « expédiées à tous les organismes municipaux de premiers répondants et [au] gouvernement du Québec afin de recueillir leurs commentaires et les intégrer dans les nouvelles versions ».

L'entreprise participe en outre aux activités du « comité mixte » auquel siège l'ONE, l'unité de Vigilance Québec sur les hydrocarbures et la CMM. Ce comité, mis sur pied dans le but de coordonner la préparation des mesures d'urgence et les interventions sur le terrain, ne s'est toutefois réuni qu'une seule fois, le 23 septembre dernier.

La CMM s'attend néanmoins à ce qu'elle puisse se déclarer satisfaite des plans d'intervention avant qu'Enbridge remette en service son pipeline. Dans une lettre qu'il avait fait parvenir au maire Coderre en avril dernier, son p.-d.g. Al Monaco, s'était en effet engagé à respecter les demandes de la CMM en matière de sécurité. Mais dans les faits, la pétrolière pourrait aller de l'avant sans l'aval de la CMM, a-t-on admis jeudi.

Zone scolaire

À Laval, à Mirabel et à Terrebonne, on a dit jeudi avoir en main des plans en cas d'incident ou d'accident majeur lié au transport de pétrole, une matière dangereuse. Mais à Terrebonne, Jacques Bérubé a indiqué que l'élaboration du plan développé avec Enbridge est toujours « en cours ». Il a également souligné que le pipeline 9B pourrait transporter « neuf types de produits différents » une fois l'inversion complétée. « C'est une nouveauté pour nous », a ajouté M. Bérubé, qui œuvre dans le domaine depuis plusieurs années. Selon lui, une telle situation impose d'obtenir « une expertise plus poussée en cas d'intervention ».

La Commission scolaire des Affluents, à Terrebonne, a en outre dit ne jamais avoir été mise au fait du projet d'Enbridge. Une école de cette commission scolaire est pourtant située à moins de 100 mètres du pipeline, en pleine zone résidentielle. Dans ce secteur, le tuyau passe littéralement dans la cour des citoyens. Même chose pour le CPE Gamin Gamine, à Terrebonne, mais aussi pour le centre d'amusement L'Astuce, qui organise des fêtes pour enfants.

Enbridge n'a pas encore annoncé quand le pétrole de l'Ouest coulera vers Montréal. Au départ, 270 000 barils seront transportés chaque jour dans ce tuyau mis en terre en 1975. Dans deux ans, le volume pourra être porté à 300 000 barils chaque jour. Jusqu'à présent, la quantité maximale qui pouvait être transportée se situait à 240 000 barils. Mais ce pipeline était sous-utilisé depuis plusieurs années.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com